

**ÉTUDE HISTORIQUE ET INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE DU
HAMEAU COUTURIER À SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA**



**ÉTUDE HISTORIQUE ET INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE DU
HAMEAU COUTURIER À SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA**

RÉSUMÉ

L'étude du hameau Couturier à Saint-Honoré-de-Témiscouata a permis de mettre de l'avant l'intérêt historique et archéologique de cette agglomération permettant ainsi d'offrir au ministère des Transports du Québec (MTQ) un outil d'analyse permettant de l'aider dans la prise de décision pour la gestion des ressources archéologiques potentielles de ses ressources patrimoniales pour le projet de l'Autoroute 85, phase 3, tronçon 5.

Cette agglomération s'est développée lors des dernières décennies du XIX^e siècle grâce à la proximité du réseau ferroviaire du Témiscouata et de l'industrie forestière. Elle était nommée ainsi parce qu'on y retrouvait autrefois la gare ou station Couturier qui permettait le transport du bois d'œuvre. L'histoire de ce hameau reflète l'évolution démographique, économique et très probablement culturelle de la région. Deux thèmes de recherche ont été définis le peuplement du hameau lié au mouvement de colonisation tardif et celui de l'industrie forestière. Deux secteurs d'intérêt historique ont été définis en fonction de ces thèmes : le secteur de l'École et le secteur la Station. Cette recherche historique, malgré ses limites, a permis d'offrir un cadre de recherche et de mettre en valeur l'histoire de cette agglomération et, par le fait même, celle de la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata .

Appuyées par les recherches historiques et l'évaluation du potentiel archéologique réalisée par le MTQ, des zones d'intérêt archéologique ont été définies pour les deux secteurs. Celles-ci ont été évaluées nous permettant de mieux les définir.

LISTE DES INTERVENANTS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Direction de l'environnement

Direction générale de la gestion des projets routiers

Ghislain Gagnon Archéologue chargé d'activité

Direction générale Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-îles-de-la-Madeleine

Renald Sirois Ingénieur, chargé de projet-Tronçon 5

Sébastien Deschênes Technicien assistant – Tronçon 5

Anthony Berger, ing Ingénieur, chargé de projet – Volet Archéologie

David Morin Technicien assistant – Volet Archéologie

TRETA TECH QI inc.

Hubert Lamontagne Chargé de projet, environnement

RURALYS

Dominique Lalande Directrice générale et archéologue

Diane Bélanger Secrétaire et chargée d'édition

ARCHIVES DE LA CÔTE-DU-SUD

Éric Légaré-Roussin Historien et archiviste

ARCHÉO CAD

Marie Fournier Cartographe, géomaticienne et archéologue

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
LISTE DES INTERVENANTS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	ix
LISTE DES CARTES.....	xi
LISTE DES PLANS	xiii
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Contexte et mandat.....	1
1.2 Aire d'étude.....	2
2. MÉTHODOLOGIE.....	5
2.1 Volet recherche historique.....	5
2.1.1 Orientation de la recherche	5
2.1.2 Situation géographique	7
2.1.3 Sources consultées	8
2.2 Volet archéologique	10
3. ÉTUDE HISTORIQUE.....	11
3.1 Contexte historique.....	11
3.1.1 La colonisation du territoire.....	11
3.1.2 Développement économique.....	12
3.1.3 Ralentissement du développement.....	14
3.1.4 Relance économique et déclin	15
3.2 Intérêt historique.....	17
3.2.1. Un apport à l'historiographie régionale	17
3.2.2 Identification de secteurs de recherches	18
4. POTENTIEL ET INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE.....	33
4.1 Zones et bâtiments identifiés par le MTQ	33
4.2 Potentiel des zones et bâtiments d'intérêts.....	41
4.3 Évaluation des zones et bâtiments d'intérêts.....	42
4.3.1 Appréciation par valeurs préconisées par le règlement sur la recherche archéologique du MCC et Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs du MTQ	42
4.3.2 Localisation des zones et bâtiments d'intérêts évalués.....	43
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	49
BIBLIOGRAPHIE.....	53
ANNEXE 1 ACTES NOTARIÉS.....	57
ANNEXE 2 CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES (154-14-0867-5.).....	73
ANNEXE 3 GRILLE D'APPRECIATION DES SITES ARCHEOLOGIQUES PAR VALEURS, MTQ 2019.....	77
ANNEXE 4 VESTIGES POTENTIELS MTM7, EXTRAITS, MTQ, 2006.....	87

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation du hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata.....	2
Figure 2.	Alphonse Couturier.....	6
Figure 3.	Carte de Saint-Honoré, 1981, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.....	8
Figure 4.	Localisation du terrain de l'école 3755. Plan de la municipalité de Saint- Honoré, date inconnue, Archives municipales de Saint-Honoré-de- Témiscouata.....	29
Figure 5.	Ancienne école, date inconnue, Archives municipales de Saint-Honoré-de- Témiscouata, Évaluation du bâtiment 3755	30
Figure 6.	Ancienne école, date inconnue, Archives municipales de Saint-Honoré-de- Témiscouata, Évaluation du bâtiment 3755	30

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Chemin Couturier, pont pour l'ancien chemin de fer appelé « Trestle » ou « Tracel » (Hameau Couturier 154-14-0867-5.18)

Photo 1.	Maison abandonnée située sur la rue principale, en direction sud (Hameau Couturier 154-14-0867-5.12).....	3
Photo 2.	Chemin de Couturier, en direction nord (hameau Couturier, 154-14-0867-5.14).....	3
Photo 3.	Pont à tréteaux en bois pour le chemin de fer nommé « Trestle » ou localement « Tracel » (Hameau Couturier 154-14-0867-5.19)	21
Photo 4.	Vue de l'ancienne école au 3, rue Principale (154-14-0867-5. 02, en direction nord)	30

LISTE DES CARTES

Carte 7. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d’archives consultés-Secteur Est (MTQ)	35
Carte 8. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d’archives consultés-Secteur Centre-Est (MTQ)	36
Carte 9. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d’archives consultés-Secteur Centre (MTQ)	37
Carte 10. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d’archives consultés-Secteur Centre-Ouest (MTQ).....	38
Carte 11. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d’archives consultés-Secteurs Nord-Ouest et Ouest (MTQ)	39
Carte 12. Localisation des vestiges historiques potentiels identifiés par le MTQ sur fond orthophotographique (2015) et topographique de la BDTQ (MTQ)	40

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Zones d'intérêt historique secteur Station et secteur École, Hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata.....	19
Plan 2.	Zone d'intérêt historique, secteur Station, Hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata.....	25
Plan 3.	Zone d'intérêt historique, secteur École, hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscoauta.....	31
Plan 4.	Zone d'intérêt archéologique, secteur École, Hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata	45
Plan 5.	Zones d'intérêt archéologique, secteur Station, hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata	48

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Dans le cadre du projet de l'Autoroute 85, phase 3, tronçon 5, le ministère des Transports du Québec veut se doter d'un outil de gestion des ressources archéologiques potentielles du secteur identifié Hameau Couturier à Saint-Honoré-de-Témiscouata. En 2006, le ministère des Transports du Québec a réalisé à l'interne, une évaluation de potentiel archéologique de ce secteur en vue des travaux de construction et d'aménagement de l'Autoroute 85, phase 3, du tronçon 5. Les résultats suggèrent qu'un nombre maximum de 108 bâtiments pourraient avoir été présents entre 1920 et 1970 dans le Hameau Couturier à Saint-Honoré-de-Témiscouata. Certains de ces bâtiments sont susceptibles d'être des doublons puisque leur localisation a été établie à partir de plans à petites échelles sans grande précision. D'autres pourraient avoir été déménagés et avoir eu ainsi plusieurs localisations différentes.

La présente étude est un complément à l'analyse du ministère des Transports. Elle a pour objectif de cibler spécifiquement les bâtiments ou zones de bâtiments aujourd'hui disparus afin d'évaluer leur intérêt archéologique où il sera nécessaire de réaliser une intervention archéologique avant les travaux de construction. Le mandat a donc été octroyé à Ruralys pour réaliser cette étude complémentaire dont l'objectif premier est d'offrir au ministère des Transports les connaissances nécessaires et un outil d'analyse permettant de l'aider dans la prise de décision pour la gestion des ressources archéologiques potentielles du Hameau Couturier.

La première étape du mandat consiste à la réalisation d'une étude historique du Hameau Couturier afin d'évaluer son intérêt historique. La seconde étape est d'identifier, à partir des connaissances acquises, les pistes de recherche historiques d'intérêt puis les éléments du patrimoine archéologique (bâtiments ou groupe de bâtiments) du Hameau Couturier en regard des connaissances acquises.

1.2 Aire d'étude

Le hameau Couturier, une ancienne agglomération, est situé à l'extrémité ouest de la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata dans le Bas-Saint-Laurent (latitude Nord $47^{\circ} 41' 22''$; longitude ouest $69^{\circ} 12' 54''$, figure 1). Il s'agit d'un secteur de la municipalité qui sera impacté par les travaux de construction et d'aménagement de l'Autoroute 85, Phase 3, tronçon 5. On retrouve deux routes soit le Chemin de Couturier et la rue principale Nord. Plusieurs aménagements, infrastructures et bâtiments sont encore en place dans un environnement boisé (photos 1 et 2).



Figure 1. Localisation du hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata
http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=15660



Photo 1. Maison abandonnée située sur la rue principale, en direction sud (Hameau Couturier 154-14-0867-5.12)



Photo 2. Chemin de Couturier, en direction nord (hameau Couturier, 154-14-0867-5.14)

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Volet recherche historique

2.1.1 Orientation de la recherche

La présente recherche historique porte sur une ancienne agglomération d'habitations nommée hameau Couturier. Celle-ci serait nommée en référence à un certain Alphonse Couturier (figure 2). Né le 12 février 1885 à Sainte-Hélène, près de Kamouraska, ce dernier étudia dans cette même paroisse avant d'être meunier à Saint-Germain puis à Notre-Dame-du-Lac.¹ Il est probable qu'il ait appris le métier de son parrain, François Verret, qui était lui-même Meunier à Sainte-Hélène.² Alphonse Couturier vécut à Sainte-Rose-du-Dégelis, puis au Nouveau-Brunswick et à Cabano durant trois ans. En 1909, il fit l'acquisition d'une scierie à Saint-Louis-du-Ha! Ha! où il s'établit et se fait élire maire de 1931 à 1936.³ Il investit dans l'industrie forestière. D'ailleurs, il se présenta lui-même comme un industriel dans le recensement de 1921.⁴ En 1935, son établissement à Saint-Louis-du-Ha! Ha! fût entièrement détruit par un incendie.⁵ Probablement en partie à cause de cet incident, il se fixa à Marsoui en 1936 où il fit l'acquisition d'un moulin à scie et d'une coupe de bois. Il fut également maire de Marsoui de 1950 à 1960, préfet du comté de Gaspé-Nord de 1950 à 1961, président de la commission scolaire de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et de celle de Marsoui de 1950 à 1961 et député de l'Union nationale dans Gaspé-Nord de 1952 à 1960. Il est décédé le 11 juillet 1973.⁶

¹ « Couturier, Alphonse (Gaspé-Nord) », dans Martin Rochefort, *et. al. Dictionnaire des parlementaires du Québec, de 1792 à nos jours*, Québec, Publications du Québec, 2009, p. 205.

² Extrait du *Registre de Sainte-Hélène*, 1885.

³ « Couturier Alphonse (Gaspé-Nord) », *op. cit.* p. 205.

⁴ Bibliothèque et Archives Canada, *Rencensement*, 1921.

⁵ Ministère des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce, *Inventaires des ressources naturelles et industrielles, comté de Témiscouata*, Province de Québec, 1938, p.68.

⁶ Les dates indiquées ont été recueillies dans « Couturier Alphonse (Gaspé-Nord) », *op. cit.* p. 205. Aucune spécification supplémentaire n'y a été indiquée.



Figure 2. Alphonse Couturier
<https://marsoui-en-photos>

À la lumière de ces informations, il est difficile de dire pourquoi le hameau porte le nom d'Alphonse Couturier, alors que l'ensemble de son œuvre semble s'être déroulé à Saint-Louis-du-Ha! Ha! puis à Marsoui en Gaspésie. Il a acquis des terres et fait construire un moulin dans le hameau, mais il ne fut pas le seul. Que ce soit la famille Pinet, Bérubé ou Beaupré, plusieurs individus ont colonisé l'endroit et construit des bâtiments dignes de mention. Pourquoi le nom d'Alphonse Couturier a été utilisé au lieu d'un résident du hameau? C'est une des questions à laquelle nous tenterons de répondre dans la présente recherche. Une première partie portera sur le contexte historique de l'agglomération en question. Ce premier point nous permettra de tracer une trajectoire démographique et économique de la région et, plus spécifiquement, du hameau. Ainsi nous serons en mesure de savoir si celui-ci s'inscrit dans l'évolution historique du territoire ou en marge de celle-ci. Cette partie sera divisée en deux périodes historiques : celle du développement et celle du déclin de la région. La seconde partie portera sur l'intérêt historique derrière une étude du hameau Couturier. Une première sous-partie sera dédiée au vide historiographique entourant l'histoire du hameau et de la région en général. Puis, une seconde sous-partie sera consacrée à l'historique des bâtiments et l'identification de zones de recherches pouvant avoir un intérêt historique particulier.

2.1.2 Situation géographique

En consultant certains documents, notamment le livre-souvenir *Histoire de Saint-Honoré*⁷, le nom « Couturier » n'est pas toujours employé. Dans la plupart des cas, les auteurs mentionnent les lots ou encore les rangs pour parler de l'agglomération en question. Avant toute chose, il était donc important de spécifier l'emplacement géographique du hameau afin de s'assurer de la véracité des informations. De plus, en ciblant plus particulièrement des numéros de lots, il allait être possible, pour la suite, d'utiliser certaines données comme les évaluations municipales et les index aux immeubles.

Le hameau Couturier se trouve à l'extrémité ouest de l'actuelle municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, nommée autrefois Municipalité du Canton Armand. Le hameau se situe à proximité du Canton de Whitworth, à l'ouest, et du Mont-Citadelle, au nord. D'après l'ancien cadastre, la zone soumise à l'étude se situe entièrement dans les anciens rangs B et C entre les lots 1 et 12 ainsi que les lots 15 et 16 (figure 3).

⁷ A.-Cléophas Morin, *Histoire de Saint-Honoré, Comté de Témiscouata, 1873-1973*, Richelieu, Impr. Notre-Dame, 1973, 226 p.

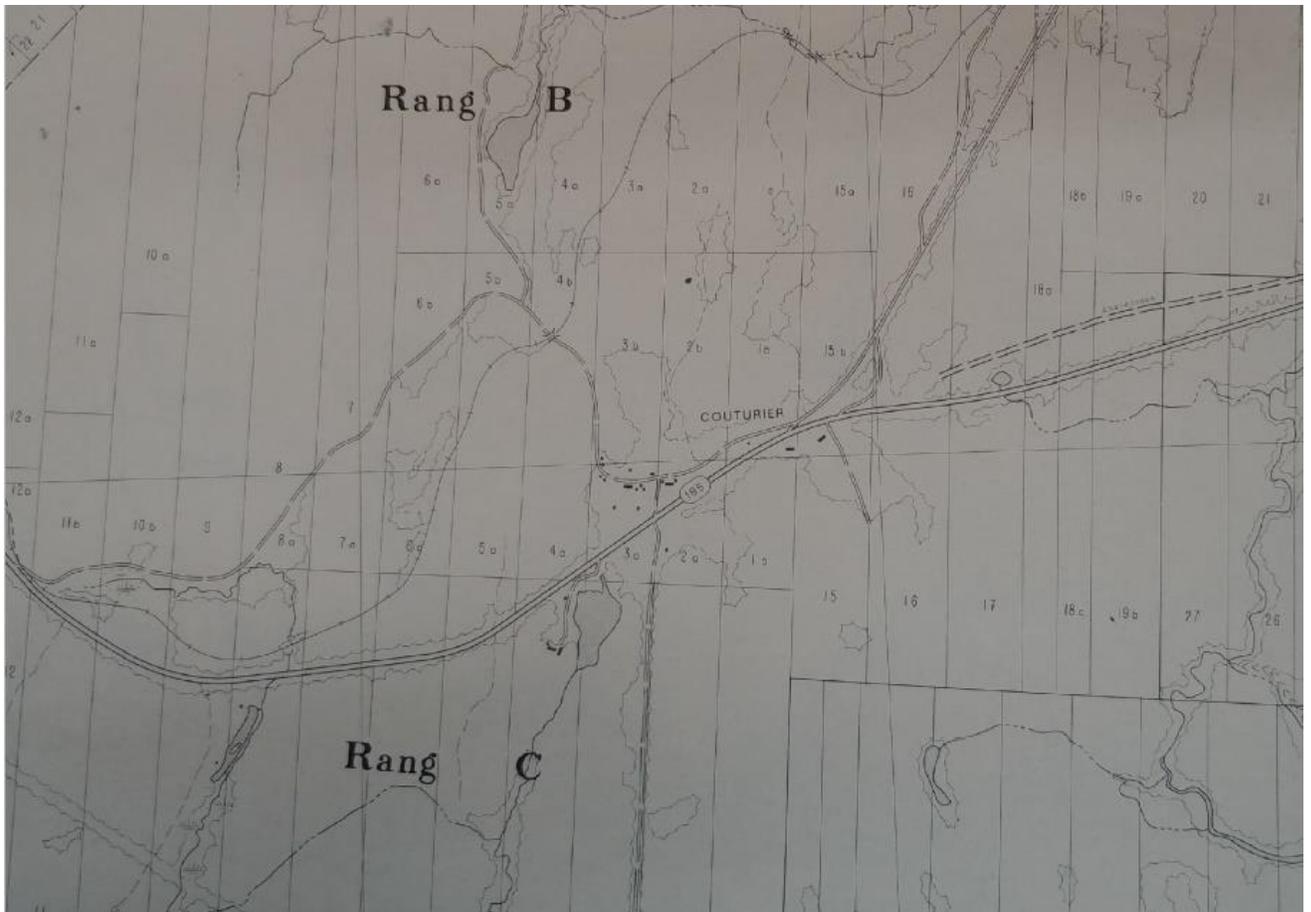


Figure 3. Carte de Saint-Honoré, 1981, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Aujourd'hui encore, une route, nommée chemin de Couturier, traverse cette ancienne agglomération. À l'est de l'ancien hameau, on retrouve la rue principale Nord. Les deux routes suivent, encore aujourd'hui, le tracé que l'on retrouve sur la carte du Canton d'Armand⁸.

2.1.3 Sources consultées

La première ressource que nous avons consultée dans le cadre de cette recherche fut le Centre d'archives du Témiscouata. La responsable de l'institution n'a trouvé que deux fonds d'archives traitant de la municipalité de Saint-Honoré. Le premier consulté fut le fonds Société touristique du Témiscouata (FT0009). Dans le cadre de recherches historiques et patrimoniales, des membres de cette société ont réalisé, en 1992, des enquêtes orales auprès des habitants de Saint-Honoré. L'ensemble documentaire contenait quelques informations pertinentes, mais rien de très élaboré. Plusieurs de ces informations

⁸ Ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, *op. cit.*, p. 70-71.

avaient été puisées dans l'ouvrage de l'abbé A.-Cléophas Morin (Morin, 1973). Le second fut le fonds du Temiscouata Railway (FT0003). Celui-ci contenait des documents, essentiellement des photocopies, nous renseignant sur l'histoire du chemin de fer. Certains documents ont été utilisés pour la présente recherche, mais leur contribution demeure lacunaire. Le Centre d'archives du Témiscouata est également responsable des archives de la MRC. Nous n'avons trouvé aucun document pertinent dans ces archives. On y retrouvait des documents relatifs aux ventes de lots saisis ainsi que des évaluations foncières des années 60 et 70. Ces derniers n'offraient aucune information sur l'emplacement des bâtiments à l'exception du numéro de lot. Malheureusement, les cartes et plans n'ont pas tous été répertoriés, donc nous n'avons pas pu les consulter.

Nous avons parcouru l'ensemble des archives municipales. Nous avons fait des recherches dans les livres de procès-verbaux entre les années 1916 et 1940 et n'avons trouvé que très peu d'informations pertinentes dans le cadre de la recherche. Nous avons trouvé une boîte contenant des évaluations de bâtiments, mais celles-ci datent des années 1990. Seuls les bâtiments encore en place aujourd'hui se trouvaient dans ce dossier. Nous y avons puisé quelques informations. Il n'y a aucune carte ancienne ni photographie pertinente dans les archives municipales.

Au cours du mandat, nous avons également visité le Centre GéoStat de l'Université Laval ainsi que les bureaux de BAnQ Québec. Nous avons trouvé au Centre GéoStat, en plus des documents déjà trouvés par le MTQ, une photographie aérienne datant de 1963, une carte du canton d'Armand de 1937 ainsi qu'une carte de la municipalité de Saint-Honoré datant de 1981. À BAnQ, nous avons consulté des archives du *Temiscouata Railway*, notamment les livres de renvoi produits lors de la construction du chemin de fer. Sinon, nous avons trouvé des cartes qui n'ajoutent pas nécessairement d'informations supplémentaires.

Nous avons cherché sur le *Registre foncier du Québec*⁹ afin de recueillir les index aux immeubles de tous les lots qui constituent le hameau Couturier. Dans ces index, on retrouve l'ensemble des actes notariés qui concernent un lot spécifique. Cela nous renseigne sur la nature de l'acte, sur les parties concernées et nous donne également le numéro d'enregistrement de celui-ci. Il a alors été possible, par la suite, d'approfondir la recherche en consultant les actes notariés susceptibles de fournir les informations souhaitées. Nous avons consulté une trentaine d'actes notariés qui nous ont permis de soutirer certaines informations pertinentes. Sinon, ils nous ont permis d'infirmier certaines hypothèses émises.

⁹ <https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/>

Lors de notre troisième séjour à Saint-Honoré, nous avons eu l'occasion de discuter avec les dames qui ont rédigé le livre-souvenir du 150^e anniversaire de la première messe de la paroisse. Celles-ci nous ont permis d'orienter nos recherches, notamment en identifiant l'ancienne école qui est toujours en place aujourd'hui. Elles nous ont permis de consolider certaines hypothèses de recherches et d'orienter celles qui ont suivi. Malgré l'ensemble des recherches que nous avons accomplies, nous n'avons trouvé aucun document cartographique ni aucune carte qui nous permettrait d'ajouter de l'information supplémentaire aux cartes de localisation déjà produites par le MTQ. Celles-ci sont déjà largement détaillées pour la quantité de documents d'archives qui concernent l'agglomération. Néanmoins, l'ensemble des informations recueillies nous permet tout de même de dégager des intérêts de recherches historiques en lien direct avec le hameau Couturier. C'est ce que nous efforcerons de démontrer dans le volet historique.

2.2 Volet archéologique

La méthodologie pour le volet archéologique préconisée pour le Hameau Couturier repose principalement sur la recherche historique. À la différence d'une étude de potentiel archéologique conventionnelle, les besoins de cette étude résident à identifier la valeur de recherche des zones et bâtiments identifiés préalablement par le ministère des Transports pour orienter les futures interventions archéologiques sur le terrain. À partir des recherches historiques, nous pourrions cibler les bâtiments et zones d'intérêt qui pourraient faire l'objet de recherches archéologiques. Les fichiers des bâtiments localisés et les cartes polyphasées des aménagements figurant sur les cartes 7 à 12 du MTQ, des photographies aériennes ainsi que la liste des vestiges potentiels du MTQ produite en 2006 (MTQvesPOTMTM7) ont été utilisées. Malheureusement, aucune carte et iconographie ancienne supplémentaire n'ont été trouvées. L'identification des bâtiments et zones d'intérêt s'est poursuivie pour effectuer leur évaluation. Cette dernière repose sur des outils existants tels que la grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs du MTQ et l'appréciation par valeurs préconisées par le règlement sur la recherche archéologique du MCC. Tous ces éléments nous ont permis d'identifier des bâtiments et des zones de recherche que nous avons pris soin de justifier. Enfin des recommandations sont émises pour les bâtiments et zones évalués en vue d'une intervention archéologique.

3. ÉTUDE HISTORIQUE

3.1 Contexte historique

3.1.1 *La colonisation du territoire*

La seconde moitié du XIX^e siècle, au Québec, fut marquée par la saturation du territoire agricole et une crise agraire, ce qui entraîna une expansion de la population en dehors du vieux terroir seigneurial. Les sols étaient épuisés par l'exigeante culture du blé à laquelle la population s'adonnait depuis plusieurs générations. Le morcellement des terres, occasionné par la forte pression démographique, provoqua l'exode de plusieurs enfants de cultivateurs vers les États-Unis. Pour contrer cette fuite, on assista à une alliance entre l'État et l'Église. D'un côté, les gouvernements du Canada-Uni, et par la suite du Québec, investirent des sommes immenses dans l'exploration et l'arpentage des cantons ainsi que dans l'ouverture de nouveaux chemins de colonisation. De l'autre côté, le clergé se donna pour objectif d'orienter la population vers ces nouvelles régions. Des sociétés de colonisation se mirent également en place. Au commencement, le Bas-Saint-Laurent ne sera pas la cible de cette organisation bien structurée, malgré son potentiel de colonisation. Durant les années 1870-1880, les propagandistes firent miroiter les avantages d'autres régions comme le Saguenay et l'Abitibi-Témiscamingue au détriment de l'est de la province. Dans cette région, l'occupation des nouvelles terres s'effectua donc de proche en proche.¹⁰

Au fur et à mesure que la population euroquébécoise de la région augmenta, le gouvernement décida de consacrer du financement aux chemins de colonisation dans le comté de Témiscouata. Durant la seconde partie du XIX^e siècle, le Bas-Saint-Laurent devint l'un des plus grands foyers de colonisation au Québec et le nombre de terres défrichées explosa. L'exploitation forestière était évidemment en étroite relation avec le développement du réseau ferroviaire. De nombreuses compagnies d'exploitation forestière s'établirent tout le long de la ligne de chemin de fer du Témiscouata après sa construction en 1887, car cela permettait d'expédier le bois plus rapidement.¹¹ Cela a permis une expansion démographique considérable, notamment dans la paroisse de Saint-Honoré qui

¹⁰ Jean-Charles Fortin et. Al. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 272-273.

¹¹ *Ibid.* p. 260-273.

a été grandement favorisée par la proximité du *Temiscouata Railway*.¹² Au tournant du siècle, une mutation de l'économie régionale était nécessaire. L'agriculture ne pouvait absorber qu'une faible portion des excédents d'une population aussi prolifique. Pour contrer l'exode, il fallait alors développer l'industrie forestière. Les investisseurs et l'État se conjuguèrent afin de permettre le développement de l'industrie du sciage.¹³

3.1.2 Développement économique

Au Québec, le tournant du siècle fut marqué par une seconde révolution industrielle basée sur les ressources naturelles. Les besoins des États-Unis, à cet égard, semblaient alors insatiables. La présence de vastes réserves de bois de bonne dimension dans l'est de la province, l'accès facile aux parterres de coupes et à des rivières facilement aménageables facilitaient l'implantation d'importantes usines de sciage dans la région. La grande majorité des lots concédés pour l'établissement de colons se retrouvaient en réserve forestière. Il était alors difficile de savoir si c'était la terre ou le couvert forestier qui suscitait le plus les convoitises. Au tournant du siècle, la région vit l'apparition d'un nombre considérable de professions en lien avec la coupe en forêt et le sciage : journaliers de moulin, scieurs, limeurs, pileurs de madriers, etc. Jusqu'à la crise économique de 1929, les journaliers-bûcherons représentaient une grosse proportion des habitants de la région. Ils formaient le noyau de la population avec les employés du chemin de fer, les contremaîtres et les ouvriers spécialisés des grosses compagnies forestières, les premiers artisans et les commerçants. Entre 1890 et 1930, les populations vivant hors des fermes ont connu un accroissement foudroyant. La moitié de ce groupe de villageois habitait dans les villages, l'autre moitié se distribuait dans les dizaines de hameaux qui n'ont parfois jamais eu de reconnaissance officielle.¹⁴

¹² Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, 1858-2003, Saint-Éloi, Imprimerie Publicom, 2003, p. 117.

¹³ Jean-Charles Forti, *op. cit.* p. 387.

¹⁴ Jean-Charles Fortin, *op. cit.* p. 375-676 et 389.

Le hameau Couturier semble être représentatif de ce mouvement de colonisation dû au développement de l'industrie forestière et de la construction du chemin de fer. Tout comme les dizaines d'autres hameaux que l'on pouvait retrouver à cette époque, celui situé dans la paroisse de Saint-Honoré semble s'être développé au tournant du XX^e siècle. D'après les *Index des immeubles*¹⁵, les premiers actes notariés datent de la décennie 1890. De plus, au moment de la construction du chemin de fer, tous les lots du Rang B avaient déjà été vendus à des particuliers, alors que ceux du rang C appartenaient toujours au gouvernement.¹⁶ On peut ainsi avancer que cette zone géographique a commencé à être peuplée dans la dernière décennie du XIX^e siècle. Ce développement se fit en parallèle de l'établissement de commerçants de bois dans le hameau. On retrouve d'ailleurs dans les *Index des immeubles* des terres à bois ayant appartenu à des entreprises comme la *Brown Corporation*, la Compagnie de bois de Beauce ou encore la Compagnie du moulin à scie Lévesque¹⁷. Certains individus comme Hilaire Beaupré, Guillaume Pinet ou même Alphonse Couturier, quelques années plus tard, ont acquis des terres à bois dans le but de les exploiter¹⁸. L'industrie forestière était donc au cœur du développement de cette agglomération qui fut nommée quelques années plus tard Couturier.

L'origine du nom, comme nous l'avons mentionné précédemment, nous amène à nous poser un certain nombre de questions. Effectivement, Alphonse Couturier possédait des terres à bois et même un moulin dans le hameau. Toutefois, plusieurs autres résidents possédaient également des terres et des bâtiments dignes de mention. Alors pourquoi Couturier? Dans le fonds *Temiscouata Railway*, disponible au Centre d'archives du Témiscouata, on y retrouve des photocopies des horaires du train entre les années 1896 et 1966. Sur un de ces horaires, datant du 16 mai 1927, on peut voir que le train devait faire un arrêt à une station que la compagnie a nommée « Couturier ».¹⁹ D'ailleurs, en 1921, un bureau de poste fut construit dans le hameau et il portait également le nom de « Couturier ».²⁰ Après plusieurs recherches, nous avons découvert qu'Alphonse Couturier,

¹⁵ Voir les Index aux immeubles pour les lots 1 à 12, 15 et 16 pour les rangs B et C du Canton d'Armand. Veuillez noter que chaque lot est également divisé en deux parties. Ainsi, on retrouve le lot 1a du rang B ainsi que le lot 1b du même rang.

¹⁶ BAnQ, E25, S105, SS4, D497.

¹⁷ Voir Index aux immeubles des lots 4b et 5b du rang B ainsi que le lot 6a du Rang C,

¹⁸ A.-Cléophas Morin, *op. cit.* p. 118.

¹⁹ FT0003 *Fonds Temiscouata Railway*, Time table no. 72, May 16th 1927.

²⁰ Bibliothèque et archives Canada, « Item 10195 », *Bureaux et maîtres de postes*.

au début des années 1920, avait réussi à obtenir, près de ses terres à bois à Saint-Honoré, une voie d'évitement qui portait le nom de « Couturier Station »²¹. On peut ainsi croire que le hameau portait le nom de Couturier à cause de la station et non parce qu'Alphonse Couturier y avait possédé des terres. Bien entendu, la station, ultimement, avait été nommée ainsi à cause de lui, mais la nuance est tout de même importante puisque l'identité de ce hameau ne dépendait pas directement des actions ou de l'importance de cet homme d'affaires, mais d'une station qu'il avait fait construire dans le but de faciliter le transport de son bois. Ce détail, quant à la toponymie de cette agglomération, nous permet de constater l'importance de l'industrie forestière dans la région et comment celle-ci s'est inscrite au centre même de l'identité d'une communauté et peut-être même des individus qui en faisaient partie.

3.1.3 *Ralentissement du développement*

Au courant de l'été 1923, la paroisse de Saint-Honoré, incluant le hameau Couturier, fut la proie d'un incendie dévastateur. D'après l'abbé A.-Cléophas Morin, ce qui était, au commencement, un tout petit feu allumé pour la préparation d'un terrain en culture chez un cultivateur de Saint-Modeste a pris de l'ampleur jusqu'à dévaster la desserte de Saint-François avant de détruire une partie de Saint-Honoré, dont la plupart des bâtiments qui se trouvaient dans le hameau Couturier : « Après avoir détruit à Saint-François le moulin Guérette²² [de Withworth], puis dans Saint-Honoré, l'ancien moulin Beaupré vendu à the Lumber Corporation, ce fut le Brown Corporation, les moulins Couturier, Beaupré et treize bâtisses dans ces environs [...] »²³. En tout, le grand feu de 1923 aurait détruit au moins cinq moulins ainsi qu'une cinquantaine de bâtiments à Saint-Honoré. Plusieurs sinistrés, encouragés et aidés par les gens des paroisses environnantes, auraient construit de nouvelles maisons, mais plus d'une cinquantaine de familles plongées dans la misère

²¹ Gérard Couturier et Denise Lever, *Pour qu'ils se souviennent*, Rimouski, Imprimerie art Bas-Saint-Laurent, 1990, p. 70-71.

²² D'après l'Action catholique, 5 juin 1923, le moulin portait le nom de Fraser, celui-ci n'étant pas localisé dans le hameau.

²³ A.-Cléophas Morin, op. cit. p. 134; Archives du Témiscouata, FT0009 *Fonds société touristique du Témiscouata*, Entrevue avec Albert Bouchard.

auraient aussi quitté la paroisse. De plus, l'incendie avait endommagé la plus grande richesse de la région : la forêt.²⁴

En plus de cet événement, la crise économique de 1929 frappa drastiquement l'économie de Saint-Honoré ainsi que son développement démographique. Le krach boursier avait fait chuter la demande de bois de pulpe, une ressource grandement exploitée par les industries forestières de la région. D'ailleurs, comme nous l'avons mentionné précédemment, l'incendie de 1923 avait endommagé fortement la forêt.²⁵ Ces événements combinés eurent pour effet un dépeuplement de la région. Entre 1921 et 1931, la population est passée de 1 257 âmes à 1 021.²⁶ Il est difficile de savoir combien d'habitants du hameau, en proportion, ont décidé de quitter la région. Nous savons, par exemple, qu'Hilaire Beaupré, le propriétaire de la scierie qui se situait sur le lot 2 du rang C, a décidé d'aller vivre dans le village de Saint-Honoré²⁷. Toutefois, en l'absence de données spécifiques, nous ne pouvons pas savoir, en proportion, combien de résidents ont quitté le hameau durant cette période. Cela nécessiterait une étude démographique beaucoup plus poussée.

3.1.4 *Relance économique et déclin*

Les années 1937-1950 furent une période charnière dans l'économie du Bas-Saint-Laurent. L'industrie forestière régionale reprit une certaine vigueur à partir de 1937 et retint une partie des surplus de main-d'œuvre issue de la saturation des terres agricoles. En effet, la guerre de 39-45, la reconstruction de l'Europe puis la reprise de la construction résidentielle en Amérique du Nord relancèrent la demande de bois d'œuvre.²⁸ De plus, d'après l'abbé A.-Cléophas Morin, à partir de 1934, les colons purent obtenir d'une aide gouvernementale : « Ils pouvaient retirer des primes de défrichement, d'abattis, d'achat d'animaux, de construction de maison et de grange, ainsi que des octrois pour les chemins de colonisation. Plus tard, ils ont eu l'avantage d'avoir des travaux motorisés sur leur terre. »²⁹ La crise économique de 1929 avait porté un dur coût au développement de Saint-

²⁴ *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, op. cit.* p. 117; A.-Cléophas Morin, *op. cit.* p. 117-118.

²⁵ Jean-Charles Fortin, *op. cit.* p. 419.

²⁶ Ministères des Affaires municipales, *op. cit.* p. 8.

²⁷ *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, op. cit.* p. 266; A.-Cléophas Morin, *op. cit.* p. 174.

²⁸ Jean-Charles Fortin, *op. cit.* p. 423-425.

²⁹ A.-Cléophas Morin, *op. cit.* p. 123.

Honoré, mais l'aide économique apportée par le gouvernement aurait permis à la région de poursuivre son développement. Au milieu des années 1950, la municipalité atteignit le maximum de sa population. Il y avait 1737 personnes réparties en 272 familles.³⁰

Malgré cette relance économique des années 1930-1940, l'économie régionale était dans une nouvelle impasse. L'expansion rapide de l'industrie forestière causa des problèmes à long terme. En 1950, on se retrouva avec une population trois fois plus nombreuse et dépendante d'une forêt qui a été ravagée par une exploitation trop peu soucieuse du développement durable. À la fin des années 1940, la capacité des scieries dépassa de très loin les stocks forestiers encore disponibles.³¹ Ce serait également à cette époque que le gouvernement aurait abandonné l'aide aux colons.³² Selon A.-Cléophas Morin, le dépeuplement des années 1960 était dû à la cessation de l'aide gouvernementale. Laissés à eux-mêmes, ceux qui avaient délaissé leur terre au profit de l'exploitation forestière avaient tout simplement quitté la paroisse.³³

Tout comme la période précédente, il est difficile de déterminer combien de résidents du hameau ont quitté au cours des années 1950-1960. Nous savons, néanmoins, que l'école du hameau fut ouverte jusqu'en 1962 et que 21 élèves y étudiaient toujours l'année de la fermeture.³⁴ On peut en déduire que certaines familles étaient encore présentes dans l'agglomération à cette époque. En 1970, plusieurs habitants furent expropriés pour la construction de la route 185. Il est probable que cela ait occasionné plusieurs départs, mais l'agglomération s'est probablement dépeuplée au cours des décennies qui ont suivi. Les photographies aériennes des années 1970 montrent que plusieurs bâtiments étaient encore en place durant cette période. À ce jour, les seuls bâtiments résidentiels encore présents se trouvent à l'est de l'embranchement entre le chemin de Couturier et la rue principale. Seulement une résidence se trouve encore à l'ouest de cet embranchement.

³⁰ *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, op. cit.* p. 117.

³¹ Jean-Charles Fortin, *op. cit.* p. 387 et 426.

³² *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, op. cit.* p. 117.

³³ A.-Cléophas Morin, *op. cit.* p. 123.

³⁴ *Ibid.* p. 108.

3.2. Intérêt historique

3.2.1. Un apport à l'historiographie régionale

L'histoire du hameau Couturier semble suivre une évolution qui s'inscrit dans le contexte historique régional. Un contexte qui est encore aujourd'hui méconnu, car il ne semble y avoir aucune étude majeure sur la démographie du Bas-Saint-Laurent.³⁵ Nous avons trouvé quelques articles portant sur le sujet ainsi qu'un mémoire de maîtrise rédigé par Pierre Le Guédard en 2005³⁶, mais sans plus. Outre les études de Gérard Bouchard sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean et quelques articles et chapitres de monographies, il ne semble y avoir que très peu d'ouvrages portant sur la colonisation du territoire québécois au XX^e siècle. L'agglomération en soi n'est pas unique ou exceptionnelle, mais la cueillette de données archéologiques dans le secteur nous permettrait de retrouver des traces matérielles (habitations, artefacts) associées à la colonisation des territoires.

L'histoire du hameau Couturier nous révèle également comment l'industrie forestière était au cœur de ces communautés et pouvait même définir une partie de leur identité. La station, qui a donné son nom à l'agglomération, devait son existence à un industriel qui avait acheté une cour à bois dans les environs.³⁷ Pourtant, le seul ouvrage historique portant sur Saint-Honoré traite de l'industrie forestière comme une nuisance pour la communauté : « Ceux qui avaient l'âme d'un véritable agriculteur ont progressé tandis que d'autres ont végété parce qu'ils ont mis plus d'importance à la coupe du bois qu'à la culture de leur terre [...] »³⁸ L'analyse du prêtre A.-Cléophas Morin, originaire de Saint-Honoré, est empreinte de l'ancien courant historiographique de la survivance. Les historiens de la première moitié du XX^e siècle fondaient l'étude de la colonisation sur une problématique de la survivance et de la nationalité catholique et française. Ceux-ci cherchaient à montrer comment la nation menacée s'employait à étendre et à fortifier ses assises en gagnant du territoire. Elle cherchait à gagner en nombre et à se reproduire culturellement à l'identique. On mettait en scène la famille nombreuse, patriotique, catholique et française qui était attachée à la terre

³⁵ Jean-Charles Fortin, *op. cit.* p. 179; Les auteurs affirmaient, en 1993, qu'il n'y avait aucune étude de démographie. Depuis, il ne semble pas y avoir beaucoup d'études significatives.

³⁶ Pierre Le Guédard, « Exploitation forestière et colonisation 1890-1950 : synthèse historique du développement de la Vallée de la Matapédia », *Mémoire de maîtrise*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 2005, 173 p.

³⁷ Gérard Couturier, *op. cit.* p. 71.

³⁸ A.-Cléophas Morin, *op. cit.* p. 123.

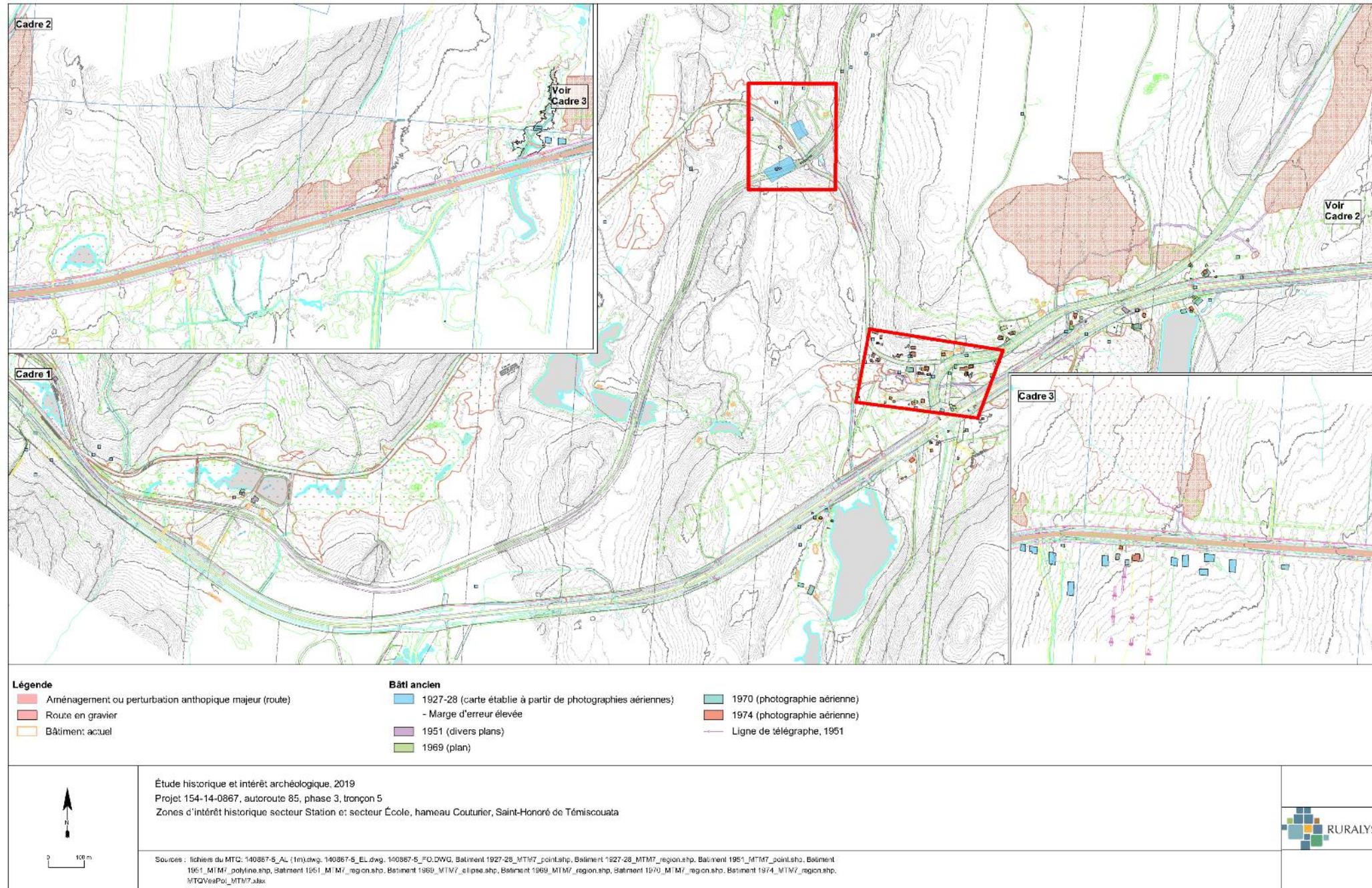
et mobilisée, à sa façon, par les luttes nationales. Elle était soucieuse de perpétuer la tradition qui la rattachait à la mère patrie.³⁹

Le livre de l'abbé A.-Cléophas Morin est, encore aujourd'hui, le seul ouvrage portant sur l'histoire de Saint-Honoré en dehors du livre-souvenir rédigé dans le cadre la commémoration du 150^e anniversaire de la première messe de la paroisse. Comme il s'agit des seules sources d'informations sur la paroisse, nous avons dû les utiliser afin de recueillir des données factuelles, tout en utilisant leurs analyses historiques avec précaution. Bien entendu, les ouvrages scientifiques d'aujourd'hui qui abordent la question de l'industrie forestière dans son ensemble traitent du sujet avec beaucoup plus de nuance que ce prêtre. En revanche, du point de vue local, aucune étude historique n'aborde l'importance de l'industrie forestière pour la paroisse de Saint-Honoré ou même du hameau Couturier. Pourtant, une telle étude pourrait nous en apprendre davantage sur le développement, le quotidien et même l'identité d'une communauté comme celle-ci.

3.2.2 Identification de secteurs de recherches

Dans le cadre de cette analyse, nous avons identifié deux thèmes de recherche qui caractérisent l'intérêt historique du hameau Couturier : l'industrie forestière et le peuplement de l'agglomération. Nous avons ainsi ciblé deux secteurs d'après l'emplacement des bâtiments qui ont autrefois constitué le hameau : le secteur Station et le secteur École.

³⁹ Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique: population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Les éditions Boréal, 1996, p. 9-10.



Plan 1. Zones d'intérêt historique secteur Station et secteur École, Hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata

Secteur Station

Une première zone, que nous identifierons comme étant le « Secteur de la station », se situe sur l'ancien lot 4b du Rang B (plan 1). Ce secteur était le point névralgique du hameau dans le deuxième quart du XX^e siècle. Probablement que l'ensemble des commerçants de bois ayant exploité les terres de cette agglomération a convergé vers cet endroit afin d'expédier le bois d'œuvre qu'il produisait. Ainsi, il est fort probable qu'il y ait eu beaucoup d'activités humaines dans cette zone.



Photo 3. Pont à tréteaux en bois pour le chemin de fer souvent nommé « Trestle » ou localement « Tracel » (Hameau Couturier 154-14-0867-5.19)

On retrouve également, dans ce secteur, le bureau de poste et de télégraphe qui aurait été en opération entre 1921 et 1949.⁴⁰ Ce bâtiment était également d'une grande importance pour les résidents du hameau. D'après la banque de données de Bibliothèque et archives Canada, la dernière maîtresse de poste serait entrée en fonction en 1948, mais il n'y a pas de date de départ ni de date de fermeture pour le bureau de poste. On retrouve, encore aujourd'hui un pont de chemin de fer, que les habitants de la municipalité appellent « Tracel »⁴¹ (photo 3). Ce pont, sur lequel se trouvaient autrefois les rails du chemin de fer, passe au-dessus du chemin de Couturier et sert aujourd'hui de piste cyclable l'été et de piste de motoneiges l'hiver.⁴²

D'après l'acte notarié enregistré sous le n° 44 090⁴³, il y aurait eu un moulin et d'autres bâtiments sur le lot 4 du rang B vers 1910. Celui-ci aurait appartenu à la Compagnie J.A. Gosselin et à la Compagnie du moulin à scie Lévesque dans les années 1910. On mentionne également un moulin et des bâtiments dans l'acte de vente enregistré sous le n° 50 707⁴⁴. L'index des immeubles du lot 4b du rang B ne nous permet pas de savoir s'il s'agit du même moulin. Plusieurs sources mentionnent également qu'Alphonse Couturier aurait possédé un moulin dans le hameau.⁴⁵ Après l'incendie, il en fit reconstruire un autre et, d'après les procès-verbaux de la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, il fut également incendié en mai 1927.⁴⁶ Nous avons consulté la grande majorité des actes notariés qui concernaient Alphonse Couturier dans les index aux immeubles et nous n'avons pu trouver une mention de cedit moulin. Il est donc possible qu'il y ait eu plus d'un moulin dans les environs. Toutefois, il est pratiquement impossible de déterminer où se situaient ces bâtiments étant donné qu'il n'y a pas de cartes ou de photographies qui permettent de localiser les divers bâtiments à cette époque. Le seul moyen serait de les localiser à l'aide des quelques indications mentionnées dans les actes de ventes, ce qui prendrait beaucoup de temps et ne permettrait pas d'obtenir une localisation précise. Outre les moulins, on peut imaginer que d'autres bâtiments liés à l'exploitation forestière étaient

⁴⁰ Bibliothèque et archives Canada, « [Item 10195](#) », *Bureaux et maîtres de postes* (page consultée le 18 novembre 2019); *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe*, op. cit. p. 206.

⁴¹ Il s'agit d'une francisation du mot *Trestle* qui réfère aux ponts à tréteaux.

⁴² *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe*, op. cit. p. 209.

⁴³ Voir Annexe 1 Paiement d'une hypothèque par la Compagnie de Moulin à scie Lévesque en faveur de la Compagnie J.A. Gosselin, 11 février 1910.

⁴⁴ Voir Annexe 1 Acte de vente entre Dame Adèle Bouchard et Philippe Pinet, 15 janvier 1915....

⁴⁵ A.-Cléophas Morin, op. cit. p. 118; *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe*, op. cit. p. 198; Centre d'archives du Témiscouata, FT0009 *Fonds Société touristique du Témiscouata*, Entrevue avec Albert Bouchard.

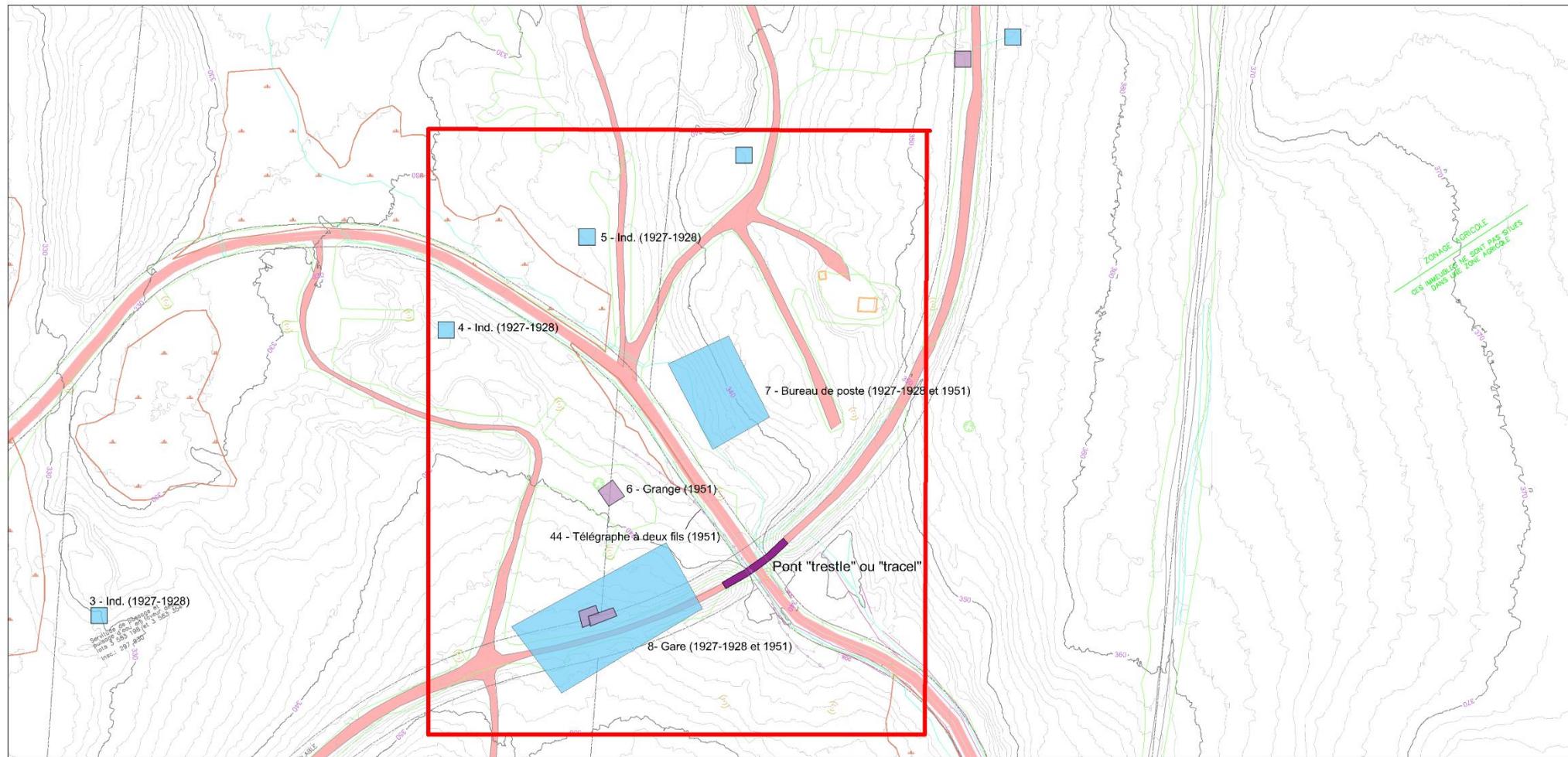
⁴⁶ Archives municipales de Saint-Honoré-de-Témiscouata, *Procès-verbaux 1921-1929*, p. 294.

près de la route et du chemin de fer en raison des besoins de transport que nécessitait l'exploitation forestière.

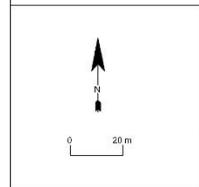
L'incendie de 1923 a très probablement ravagé tous les bâtiments se trouvant dans le hameau. D'après l'entrevue avec Albert Bouchard que l'on retrouve dans le fonds Société touristique du Témiscouata, le feu aurait détruit : « Le petit village et le moulin Couturier »⁴⁷ (Bouchard, 1996). D'ailleurs, le moulin de Guillaume Pinet qui se trouvait sur lot 2 du rang C fut également détruit.⁴⁸ On peut donc en déduire que l'ensemble du hameau a été rasé par le feu. Malheureusement, les bâtiments construits avant 1923 ne peuvent être localisés à l'aide des archives consultées.

⁴⁷ Centre d'archives du Témiscouata, *FT0009 Fonds Société touristique du Témiscouata*, Entrevue avec Albert Bouchard.

⁴⁸ A.-Cléophas Morin, *op. cit.* p. 174; *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, op. cit.* p. 266.



<p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> — Aménagement ou perturbation anthropique majeur (route) — Route en gravier Bâtiment actuel Secteur d'intérêt historique 	<p>Bâti ancien</p> <ul style="list-style-type: none"> 1927-28 (carte établie à partir de photographies aériennes) - Marge d'erreur élevée 1951 (divers plans) 1969 (plan) 	<ul style="list-style-type: none"> 1970 (photographie aérienne) 1974 (photographie aérienne) Ligne de télégraphe, 1951
---	--	---



Étude historique et intérêt archéologique, 2019
 Projet 154-14-0867, autoroute 85, phase 3, tronçon 5
 Zone d'intérêt historique, secteur Station, hameau Couturier, Saint-Honoré de Témiscouata

Sources : fichiers du MTQ: 140867-5_AL (1m).dwg, 140867-5_EL.dwg, 140867-5_FO.DWG, Bâtiment 1927-28_MTM7_point.shp, Bâtiment 1927-28_MTM7_region.shp, Bâtiment 1951_MTM7_point.shp, Bâtiment 1951_MTM7_polyline.shp, Bâtiment 1951_MTM7_region.shp, Bâtiment 1969_MTM7_ellipse.shp, Bâtiment 1969_MTM7_region.shp, Bâtiment 1970_MTM7_region.shp, Bâtiment 1974_MTM7_region.shp, MTQVesPol_MTM7.xlsx



Plan 2. Zone d'intérêt historique, secteur Station, Hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata

Secteur École

Un second secteur a été sélectionné en fonction du second thème de recherche identifié : le peuplement du hameau. Pour cela, nous proposons une zone que nous intitulerons « Secteur école ». Il serait constitué d'une partie des anciens lots 2 et 3 dans les rangs B et C (plan 2). Les cartes nous révèlent la présence d'une grande concentration d'habitations dans la zone de l'école et une seconde au sud du hameau près de la route 185. Peu de vestiges associés à cette seconde zone sont susceptibles d'y être découverts en raison de l'ampleur des perturbations découlant de l'aménagement de cette route. Il importe de préciser que, d'après les dames qui ont rédigé le livre-souvenir, il y aurait eu une épicerie dans le hameau. Sa localisation n'est toutefois pas précisée. Il nous apparaît probable qu'elle ait été située au cœur du hameau, soit près de l'école.

Le « Secteur école » comportait un nombre de bâtiments plus élevé, incluant l'école d'arrondissement n° 4. Ainsi, nous pensons que plusieurs familles ont dû y vivre. A-Cléophas Morin mentionne notamment la famille de Luc Bérubé qui aurait élu domicile sur le lot 3 du rang B⁴⁹. Il se serait d'ailleurs installé à côté de son frère Henri qui vivait sur le lot 3a du Rang C⁵⁰. Les actes notariés enregistrés sous les numéros 69 914⁵¹ et 72 399⁵² mentionnent la présence d'une maison sur le même lot que Luc Bérubé qui a aussi appartenu à Alphonse Couturier, André Pinet et Oscar Desjardins. La propriété en question aurait été bornée par celle de Luc Bérubé. Probablement que d'autres familles ont élu domicile dans ce secteur, mais leur identification n'a pas été faite puisqu'elle n'aurait pas fourni d'indications plus précises quant à la localisation des bâtiments. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la localisation des bâtiments identifiables par géoréférencement des documents d'archives proposés par le MTQ est amplement suffisante.

Bien entendu, l'ancienne école numéro 4 est un bâtiment très important pour ce secteur. Initialement, elle fut construite sur un terrain donné par Hilaire Beaupré en 1909⁵³ puis

⁴⁹ *Ibid.* p. 176; ainsi que l'Index des immeubles du lot 3b du rang B.

⁵⁰ A.-Cléophas Morin, *op. cit.* p. 175-176; ainsi que l'Index des immeubles du lot 3b du rang B.

⁵¹ Voir Annexe 1 Acte de vente entre Alphonse Couturier et André Pinet, 6 décembre 1926....

⁵² Voir Annexe 1 Acte de vente entre Alphonse Couturier et Oscar Desjardins, 27 juillet 1928.

⁵³ Le lot où se trouvait la première école n'est pas mentionné dans l'ouvrage de référence ; voir *Saint-Honoré-de-Témiscouata : 150^e de la première messe, op. cit.*, p.94.

déménagée sur la terre de Luc Bérubé mentionnée précédemment. Une fontaine y aurait été creusée et l'emplacement aurait été clôturé. Cette bâtisse, nécessitant une reconstruction urgente, aurait été vendue et aurait été enlevée⁵⁴. Une nouvelle école aurait alors été construite.⁵⁵ Celle-ci aurait été en fonction jusqu'en 1962. À sa fermeture, 21 élèves y étudiaient toujours⁵⁶, ce qui signifie que plusieurs familles habitaient encore le hameau à l'époque.

Cette école, témoin d'une époque où le hameau était encore peuplé, est toujours en place. Il s'agirait de la petite maison située en face de l'embranchement entre la rue principale et le chemin Couturier (figure 4).⁵⁷ Son adresse civique serait actuellement le 3 rue Principale.⁵⁸

⁵⁴ Le terme « enlevée » utilisé par les rédactrices du livre-souvenir ne nous permet pas de spécifier si l'école a été détruite ou déménagée, *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, op. cit.* p. 94.

⁵⁵ *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, op. cit.* p. 94.

⁵⁶ A.-Cléophas Morin, *op. cit.* p. 108.

⁵⁷ Voir figure 4; il s'agirait du bâtiment 3755.

⁵⁸ *Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, op. cit.* p. 95

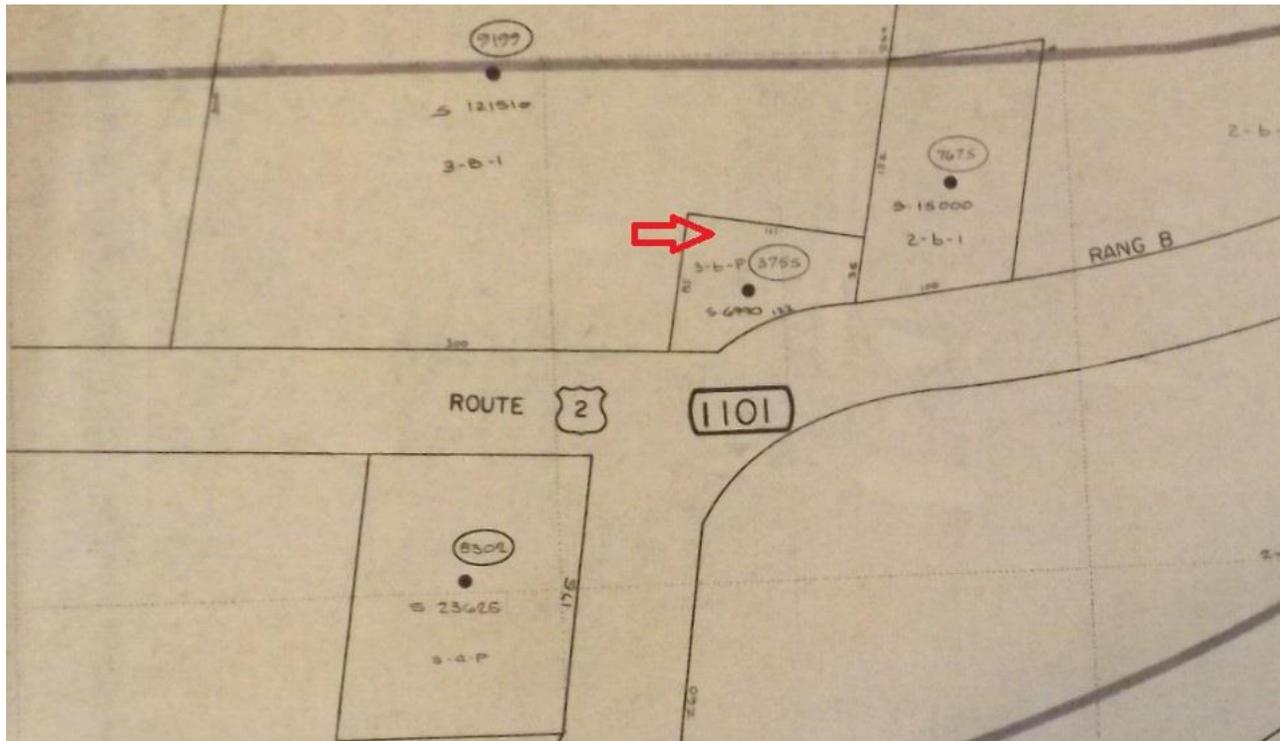


Figure 4. Localisation du terrain de l'école 3755. Plan de la municipalité de Saint-Honoré, date inconnue, Archives municipales de Saint-Honoré-de-Témiscouata.

Après sa fermeture, la maison aurait été vendue à un monsieur Léonard Côté qui l'aurait habité durant quelques années. En 1998, la maison devint la propriété de monsieur Ricko Roy. Au fil des années, l'ancienne école a subi plusieurs modifications avant de prendre son apparence actuelle. Elle constitue aujourd'hui une trace importante de la présence d'individus dans le hameau autrefois.



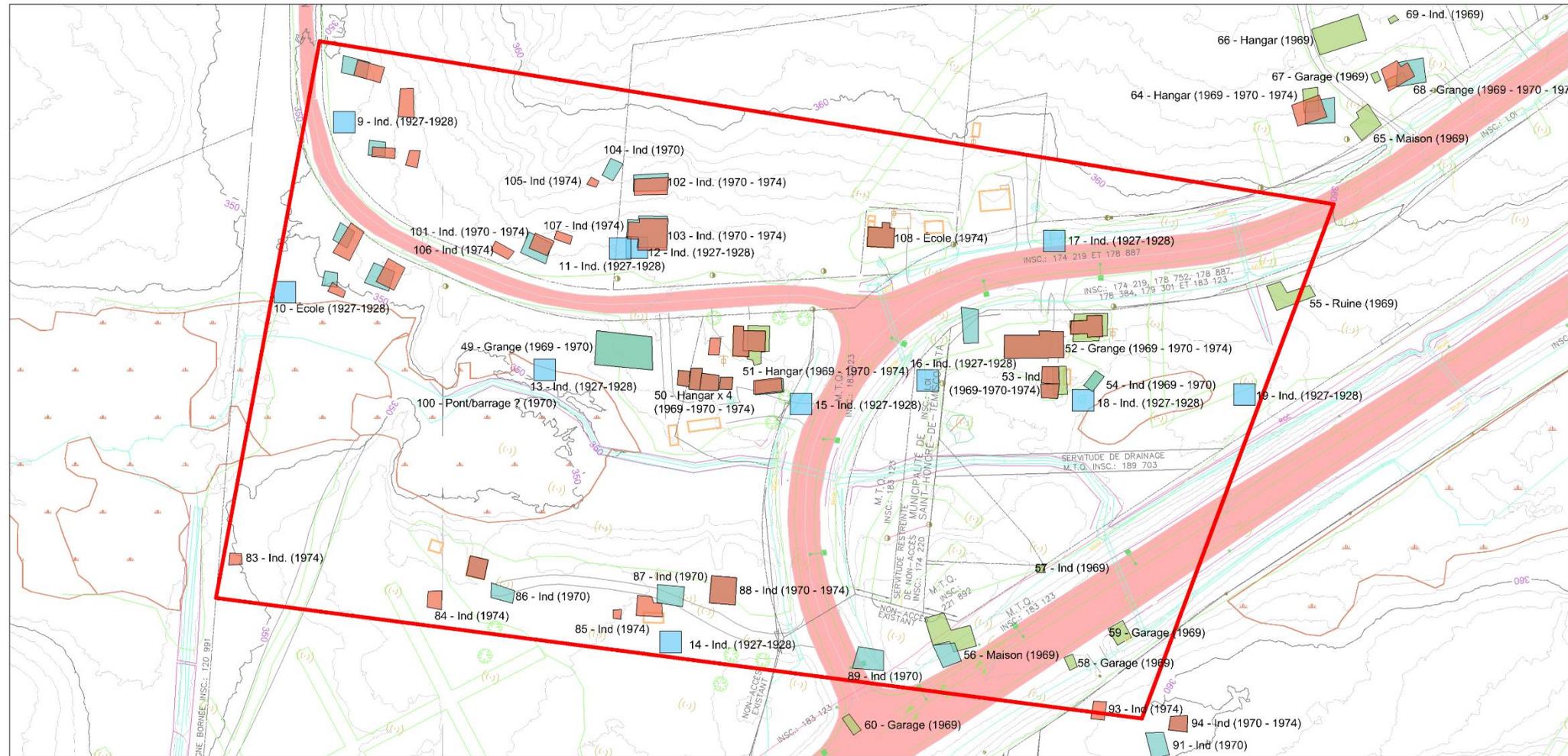
Figure 5. Ancienne école, date inconnue, Archives municipales de Saint-Honoré-de-Témiscouata, Évaluation du bâtiment 3755



Figure 6. Ancienne école, date inconnue, Archives municipales de Saint-Honoré-de-Témiscouata, Évaluation du bâtiment 3755



Photo 4. Vue de l'ancienne école au 3, rue Principale (154-14-0867-5. 02, en direction nord)



Légende		Bâti ancien	
	Aménagement ou perturbation anthropique majeur (route)		1927-28 (carte établie à partir de photographies aériennes)
	Bâtiment actuel		- Marge d'erreur élevée
	Secteur d'intérêt historique		1951 (divers plans)
			1969 (plan)
			1970 (photographie aérienne)
			1974 (photographie aérienne)

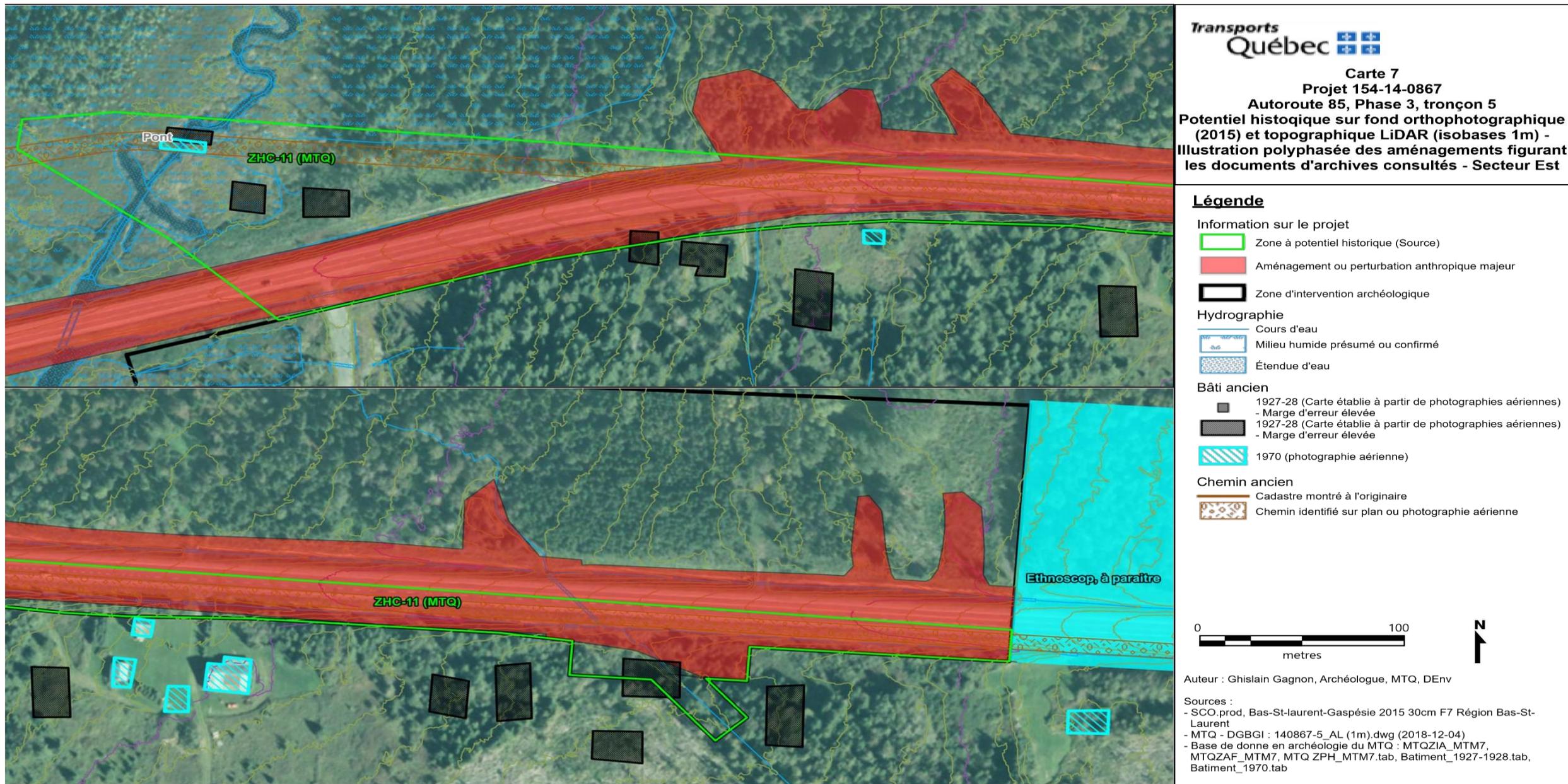
	<p>Étude historique et intérêt archéologique, 2019 Projet 154-14-0867, autoroute 85, phase 3, tronçon 5 Zone d'intérêt historique, secteur École, Hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata</p>	
	<p>Sources : fichiers du MTQ: 140867-5_AL (1m).dwg, 140867-5_EL.dwg, 140867-5_FC.DWG, Batiment 1927-28_MTM7_point.shp, Batiment 1927-28_MTM7_region.shp, Batiment 1951_MTM7_point.shp, Batiment 1951_MTM7_polyline.shp, Batiment 1951_MTM7_region.shp, Batiment 1969_MTM7_ellipse.shp, Batiment 1969_MTM7_region.shp, Batiment 1970_MTM7_region.shp, Batiment 1974_MTM7_region.shp, MTQVesPot_MTM7.xlsx</p>	

Plan 3. Zone d'intérêt historique, secteur École, hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata

4. POTENTIEL ET INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Zones et bâtiments identifiés par le MTQ

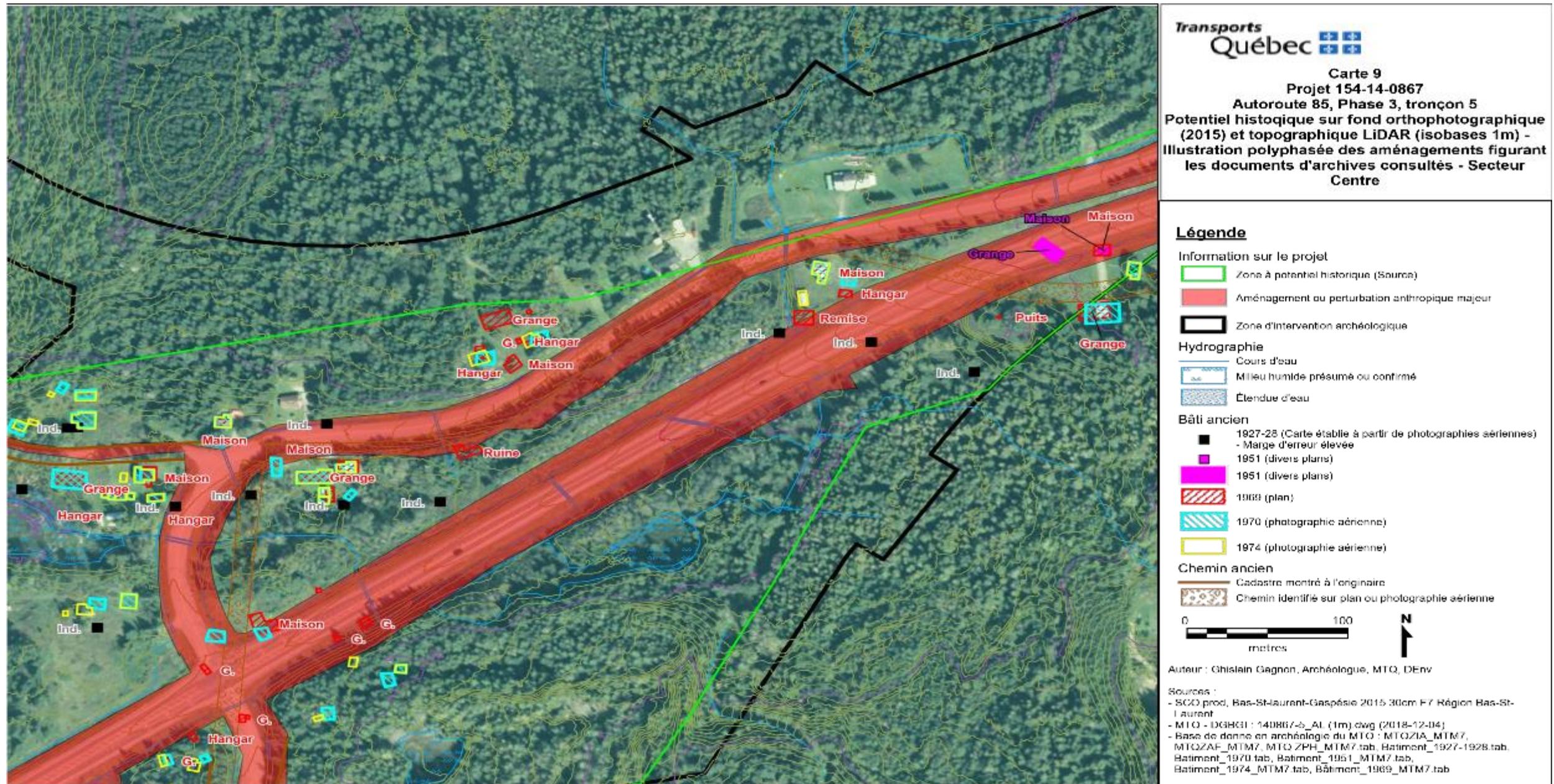
En 2006, le Ministère des transports du Québec effectuait à l'interne une évaluation de potentiel archéologique du hameau Couturier en vue des travaux de construction et d'aménagement de l'Autoroute 85, phase 3, du tronçon 5. L'évaluation portait essentiellement sur une analyse cartographique sur fond orthophotographique et topographique LiDAR permettant de produire une illustration polyphasée des aménagements figurant sur les documents d'archives consultés (cartes 7 à 12, MTQ). Les résultats suggèrent qu'un nombre maximum de 108 bâtiments auraient été présents entre 1920 et 1970 dans le hameau Couturier à Saint-Honoré-de-Témiscouata. L'étude cartographique polyphasée reste imprécise étant donné les petites échelles des plans, mais reste valide étant donné que les recherches historiques n'ont pu identifier d'autres plans pouvant préciser la localisation des bâtiments ou groupes de bâtiments. Le MTQ a produit un tableau identifiant chaque bâtiment ou groupe de bâtiments apparaissant sur les documents d'archives avec ses coordonnées x et y (MTQvesPOTMTM7). Cet outil permet de localiser le bâtiment ou groupes de bâtiments, mais comporte une certaine marge d'imprécision, surtout pour les bâtiments identifiés à partir du plan de la Compagnie franco-canadienne de 1927.



Carte 7. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés-Secteur Est (MTQ)



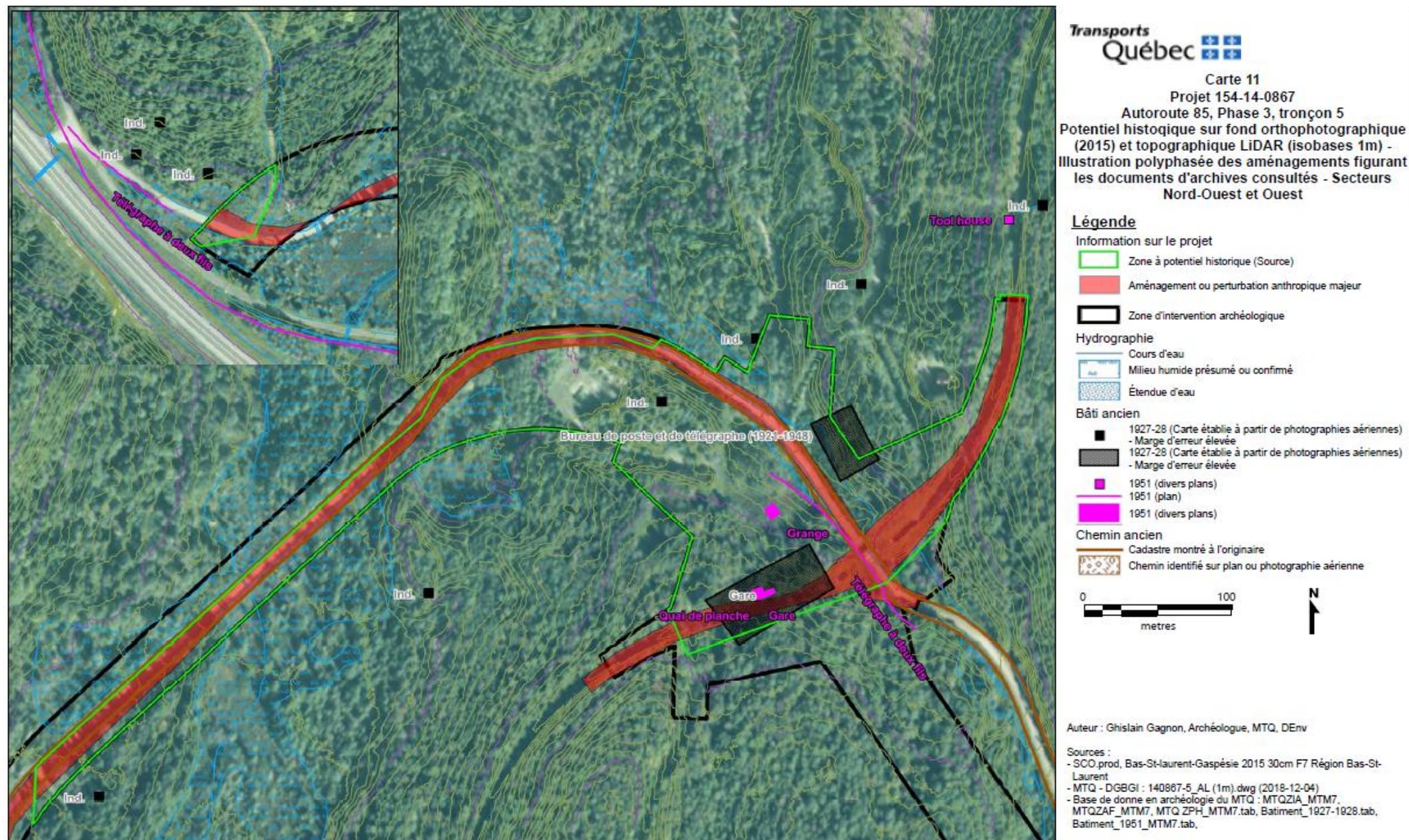
Carte 8. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés- Secteur Centre-Est (MTQ)



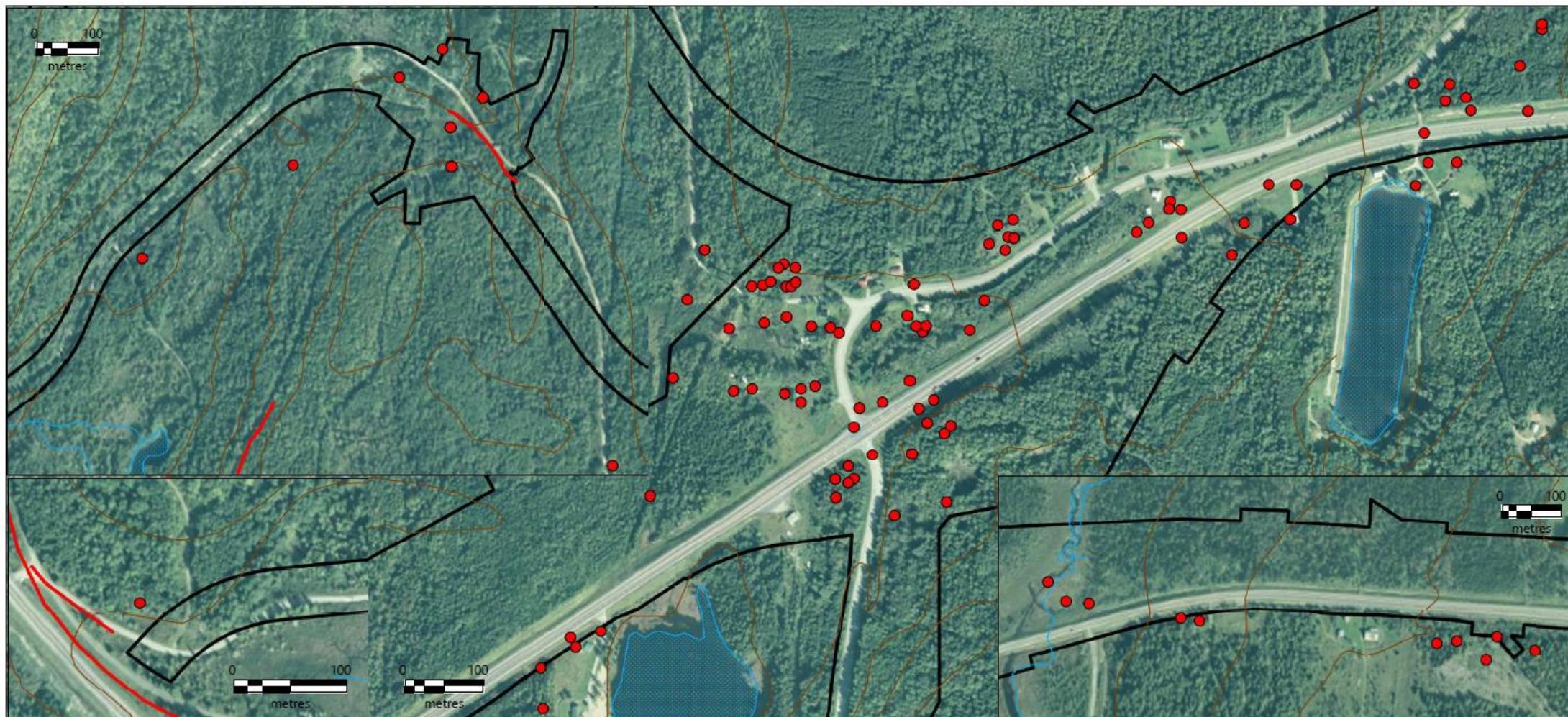
Carte 9. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés- Secteur Centre (MTQ)



Carte 10. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés- Secteur Centre-Ouest (MTQ)



Carte 11. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés- Secteurs Nord-Ouest et Ouest (MTQ)



Transports Québec

Carte 12
 Projet 154-14-0867
 Autoroute 85, Phase 3, tronçon 5
 Localisation des vestiges historiques potentiels
 identifiés par le MTQ sur fond
 orthophotographique (2015) et topographique de
 la BDTQ

Légende

-  Hypsométrie - BDTQ 20K
-  Bâtiment ou structure potentiel
-  Ligne de télégraphe
-  Zone d'inventaire archéologique projetée

N

Auteur : Ghislain Gagnon, Archéologue, MTQ, D'Env

Sources :

- SCO.prod, Bas-St-laurent-Gaspésie 2015 30cm F7 Région Bas-St-Laurent
- Base de donne en archéologie du MTQ : MTQZAF_MTM7, MTQ VesPot_MTM7.tab,
- BDTQ : BDTQhypométrie20k_I, HydrographieL20kBDTQ_I, HydrographieS20kBDTQ_s

Carte 12. Localisation des vestiges historiques potentiels identifiés par le MTQ sur fond orthophotographique (2015) et topographique de la BDTQ (MTQ)

4.2 Potentiel des zones et bâtiments d'intérêts

Les recherches historiques ont défini deux thèmes d'intérêt pour le hameau Couturier : l'industrie forestière et le peuplement du hameau. Dès la fin du XIX^e siècle apparaissent les premiers actes notariés pour le rang B pour l'achat de terres en vue de l'établissement du commerce du bois. Le développement de l'industrie forestière se fait le long du chemin de fer. Plusieurs commerçants de bois s'y installent avec l'implantation de moulins. Des familles occupent le secteur et s'organisent créant ainsi une nouvelle agglomération. Rappelons qu'un incendie majeur a eu lieu en 1923 détruisant le hameau.

Deux secteurs d'intérêt historique ont été définis soit le secteur Station et le secteur École. Le secteur Station fait référence à la thématique de l'industrie forestière et des infrastructures reliées à celles-ci. Il se situe dans l'ancien lot 4b du rang B. Plusieurs propriétaires de moulins se sont établis dans le hameau. Un moulin ayant appartenu à Guillaume Pinet et ensuite à Hilaire Beaupré aurait été construit sur le lot 2 du rang C quelques années avant l'incendie. Alphonse Couturier en aurait possédé un, mais sa localisation n'a pu être trouvée. Un autre moulin, se trouvant dans le lot 4b du rang B, aurait appartenu à la Compagnie J.A Gosselin puis à la compagnie du moulin à scie Lévesque.

Dans cette zone, on retrouve la station Couturier (gare n° 8) apparaissant sur la photoaérienne de 1927-1928. La zone de la station constitue un point névralgique du hameau dans le 2^e quart du XX^e siècle où il y a eu probablement beaucoup d'activités humaines. Dès 1920 Alphonse Couturier fait construire une voie d'évitement reliée au chemin de fer près de ses terres à bois. Nous avons identifié le pont à tréteaux « trestle » ou « tracel » qui traverse encore aujourd'hui le chemin de Couturier et qui constitue un témoin important d'ingénierie pour les infrastructures du chemin de fer, une ligne de télégraphe en place à partir de 1921 (n° 44, 1951), une grange (n° 6, 1951) et un autre bâtiment indéterminé au sud du chemin (n° 4) apparaissant sur la photographie aérienne de 1927-1928. Au nord du chemin on retrouve le bureau de poste (n° 7) en opération à partir de 1921 jusqu'en 1949. Il apparaît sur les photographies aériennes de 1927-28 et 1951. Chose probable plusieurs moulins devaient être installés à proximité du chemin de fer et de la route.

Le secteur École est associé au thème du peuplement du hameau. Il est situé dans la partie des anciens lots 2 et 3 et dans les rangs B et C. On retrouve une concentration de bâtiments ou groupe de bâtiments (35) le long de la rue Principale. Quelques bâtiments ou groupes de bâtiments sont visibles sur la photographie aérienne de 1927-28 et 15 bâtiments au sud. Les autres sont plus tardifs. On retrouve aussi l'école (n° 108) située à l'embranchement de la rue Principale et le chemin de Couturier. Rappelons que l'école (n° 10) construite en 1909 a été déménagée sur les terres de Luc Bérubé sur le lot 3 rang B à côté de son frère Henri qui vivait sur le lot 3a du Rang C. Le terrain est clôturé et une fontaine est construite. Par la suite, cette école est vendue et reconstruite. Elle sera en fonction jusqu'en 1962 (n° 108). Cette zone autour de l'école attire plusieurs familles donc on peut imaginer une concentration d'activités humaines.

4.3 Évaluation des zones et bâtiments d'intérêts

4.3.1 *Appréciation par valeurs préconisées par le règlement sur la recherche archéologique du MCC et Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs du MTQ*

L'appréciation par valeurs préconisée par le règlement sur la recherche archéologique du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) est un outil permettant de favoriser une meilleure protection du patrimoine archéologique dans un contexte de développement. Il s'agit d'un outil basé sur la notion de valeurs qui peut s'appliquer d'une manière plus large aux éléments du patrimoine culturel.

L'appréciation par valeurs du site archéologique est basée sur sept valeurs :

- La valeur de la recherche sur le terrain :
Cette valeur de recherche sur le terrain est abordée en fonction des possibilités qu'un site peut offrir pour la poursuite des recherches.
- La valeur de connaissance post-terrain :
La valeur de connaissance post-terrain réfère à la somme des connaissances que le site peut encore livrer à partir des données et des collections recueillies.
- La valeur scientifique :
La valeur scientifique est de mise dans le contexte plus particulier où les caractéristiques intrinsèques d'un site pourraient être étudiées à des fins de connaissances scientifiques

- La valeur d'exception :
La valeur d'exception est accordée au site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles (à l'échelle locale, régionale, provinciale)
- La valeur de représentativité :
La valeur de représentativité s'utilise lorsqu'il est possible de considérer un site par rapport à un autre et de déterminer celui qui est le plus représentatif d'un territoire d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec.
- La valeur d'appropriation collective :
La valeur d'appropriation collective s'applique lorsque la communauté au sein de laquelle se trouve le site archéologique lui accorde une importance ou une signification particulière. Elle permet une ouverture sur des aspects extérieurs à la recherche archéologique et un ancrage dans la société d'aujourd'hui.
- Valeur d'association :
La valeur d'association trouve sa signification dans le fait que la recherche archéologique au Québec évolue au gré des connaissances obtenues non seulement d'un site, mais parfois de plusieurs sites archéologiques semblables.

La grille d'évaluation des sites archéologiques du MTQ se base sur ces mêmes valeurs. Nous avons employé cette grille comme outil d'évaluation et d'appréciation pour les zones d'intérêt archéologique pour les deux secteurs d'intérêts historiques, le secteur Station et le secteur École (voir annexe 3). Bien qu'il n'y ait pas de sites archéologiques recensés, il reste que cette grille peut être utilisée pour des zones d'intérêts archéologiques. Ceci permet d'avoir un choix éclairé quant à la gestion des ressources archéologiques potentielles de ces zones.

4.3.2 Localisation des zones et bâtiments d'intérêts évalués

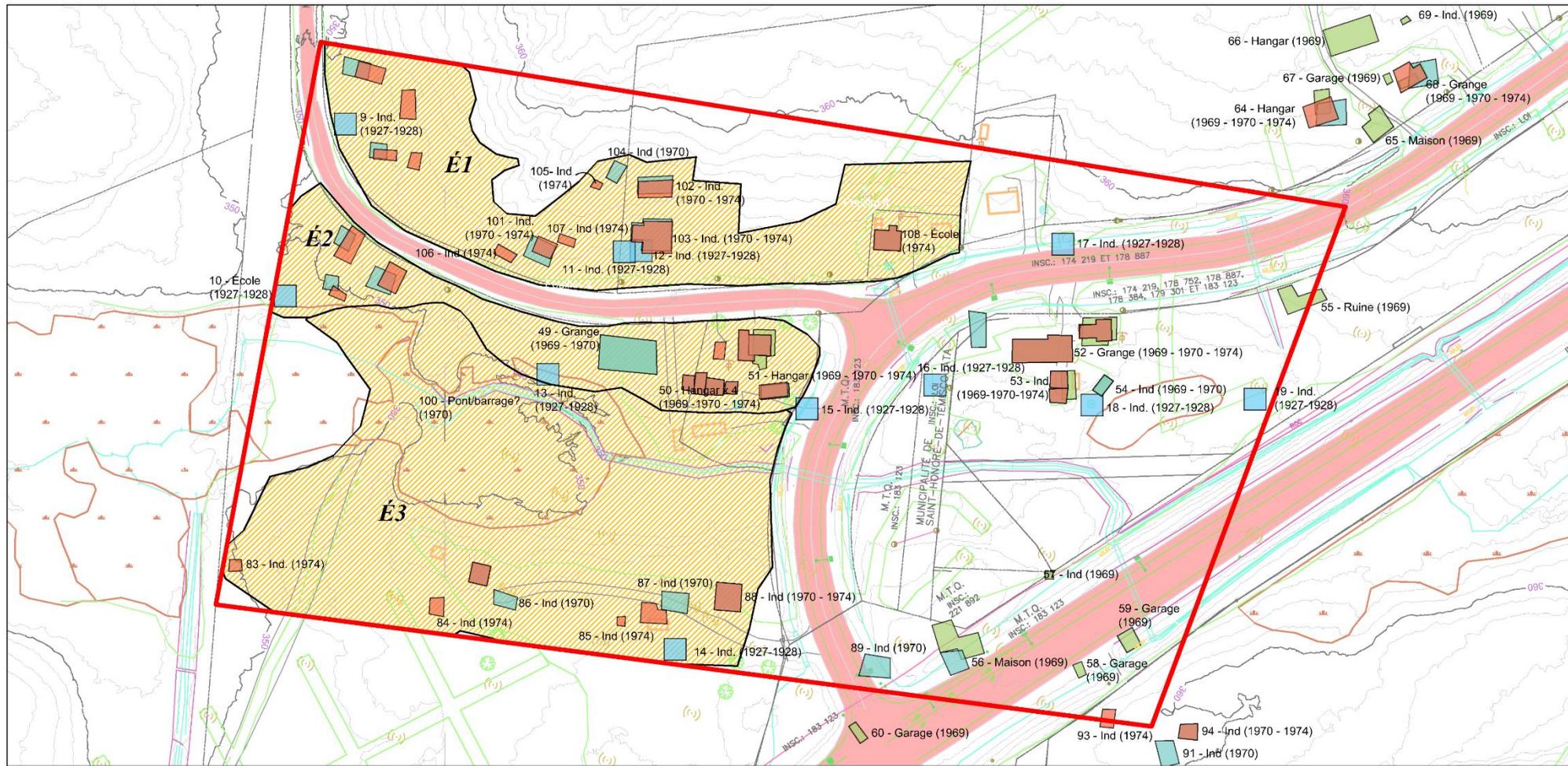
Trois zones d'intérêt archéologique ont été définies dans le secteur École : É1, É2 et É3 (plan 4). Celles-ci reposent sur la thématique du peuplement du hameau et la présence industrielle.

La zone É1 est localisée au nord de la route principale. Il s'agit d'une zone avec une concentration de bâtiments située autour de l'école (n° 108). Son intérêt repose sur sa valeur potentielle de recherche sur le terrain c'est-à-dire l'occupation agro-domestique, la présence probable de vestiges tels que des traces de bâtiments ou d'aménagements et la culture matérielle. L'occupation ancienne est attestée à partir de la fin XIX^e siècle. Quelques bâtiments sont visibles sur la carte de la Compagnie franco-canadienne, 1927-1928. Ainsi son intérêt de recherche repose sur l'occupation agro-domestique ancienne, sur les modes de vie et le profil socio-économique d'une population rurale liée à l'industrie forestière (voir annexe 3).

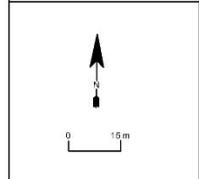
La zone É2 est située au sud de la route Commerciale à l'ouest du chemin De Couturier. On retrouve une concentration de bâtiments principalement des dépendances. Son intérêt repose sur sa valeur potentielle de recherche sur le terrain c'est-à-dire l'occupation agro-domestique, des traces probables de bâtiments et

d'aménagements dont l'occupation pourrait remonter à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. Quelques bâtiments sont visibles sur la carte de la Compagnie franco-canadienne, 1927-1928, l'ancienne école (n° 10) qui sera déménagée au nord-est de la route. La découverte de l'ancienne école permettrait de documenter ce bâtiment, d'évaluer sa capacité d'accueil et de mieux connaître par la culture matérielle les activités, le mode de vie et le profil socio-économique des familles du hameau. Advenant la découverte des deux écoles (É1 et É2), une étude comparative pourrait être très intéressante.

Juste au sud de la zone É2 et à l'ouest du chemin de Couturier, la zone É3 a été définie pour son potentiel industriel associé à la présence d'un étang et d'un pont (n° 100). L'intérêt archéologique de ce secteur est défini par la possibilité d'une présence industrielle reliée à l'exploitation forestière, soit la présence probable d'un moulin et de dépendances et peut-être d'un ancien barrage. Au sud de la zone, à l'ouest du chemin de Couturier, on remarque une concentration de bâtiments dont la fonction est indéterminée, qui pourraient être en lien avec l'activité industrielle qu'agro-domestique ancienne. Il est à noter que ce secteur semble avoir subi d'importantes perturbations lors des différents aménagements réalisés (voir annexe 3).



Légende	
	Zone d'intérêt archéologique
	Aménagement ou perturbation anthropique majeur (route)
	Bâtiment actuel
	Secteur d'intérêt historique
Bâti ancien	
	1927-28 (carte établie à partir de photographies aériennes)
	1970 (photographie aérienne)
	1974 (photographie aérienne)
	1951 (divers plans)
	1969 (plan)



Étude historique et intérêt archéologique, 2019
 Projet 154-14-0867, autoroute 85, phase 3, tronçon 5
 Zone d'intérêt archéologique, secteur École, Hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata

Sources : fichiers du MTQ: 140867-5_AL (1m).dwg, 140867-5_EL.dwg, 140867-5_FO.DWG, Batiment 1927-28_MTM7_point.shp, Batiment 1927-28_MTM7_region.shp, Batiment 1951_MTM7_point.shp, Batiment 1951_MTM7_polyline.shp, Batiment 1951_MTM7_region.shp, Batiment 1969_MTM7_ellipse.shp, Batiment 1969_MTM7_region.shp, Batiment 1970_MTM7_region.shp, Batiment 1974_MTM7_region.shp, MTQVesPot_MTM7.xlsx



Plan 4. Zone d'intérêt archéologique, secteur École, Hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata

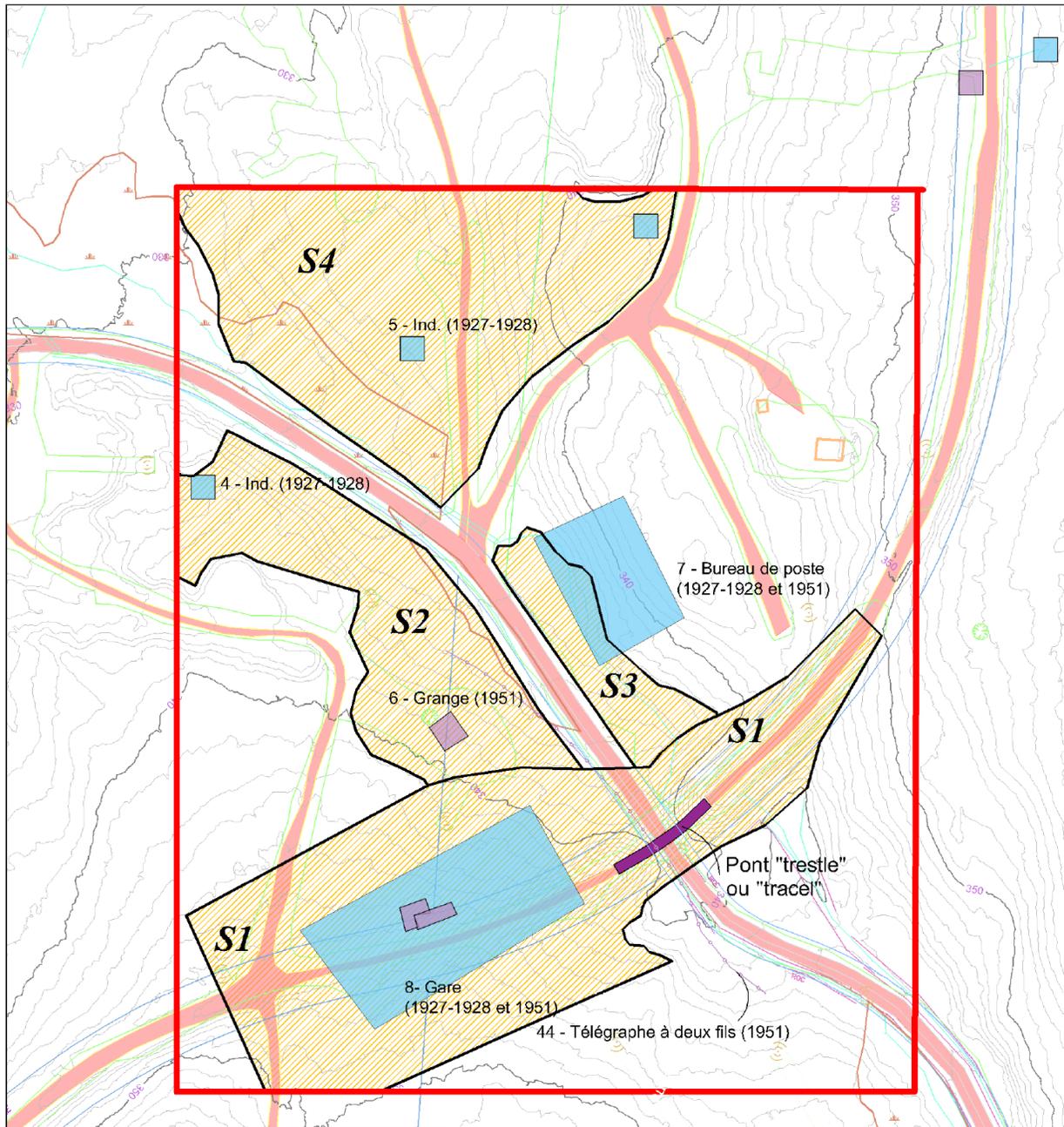
Quatre zones d'intérêt archéologique ont été définies dans le secteur Station. : S1;S2;S3 et S4 (plan 5). Celles-ci reposent sur la thématique de l'industrie forestière.

La zone S1 est localisée de part et d'autre du chemin de Couturier au sud du secteur. Son intérêt repose sur sa valeur potentielle de recherche sur le terrain. Une gare ou une station identifiée Station Couturier de 1896 à 1966 (n° 8) a été jadis construite dans le secteur. Nous savons qu'Alphonse Couturier fit construire en 1920 une voie d'évitement près de la station pour faciliter le transport de sa marchandise. L'intérêt repose aussi sur la présence probable de bâtiments ou infrastructures reliés au train. Plusieurs bâtiments ou groupes de bâtiments apparaissent sur la carte de la compagnie franco-canadienne, 1927-1928. On peut donc affirmer une occupation ancienne dans ce secteur. De plus, notons la présence du pont à tréteaux traversant le chemin de Couturier qui témoigne du passage de la voie ferrée dans ce secteur. Cette infrastructure appelée « trestle » ou « trachel » constitue un témoin de l'ingénierie de la construction de ponts d'une infrastructure toujours en place. Plusieurs vestiges peuvent se retrouver dans ce secteur : la gare et à proximité du chemin de fer, des bâtiments reliés à l'industrie forestière. Plusieurs chemins forestiers traversent la zone ce qui peut nous indiquer la présence de camps, d'infrastructures ou d'aménagements reliés à l'industrie forestière. Notons aussi la présence d'une ligne de télégraphe (n° 44) (voir annexe 3).

La zone S2 est située au nord de S1 et à l'ouest de la route Principale. Son intérêt pour la recherche sur le terrain repose sur la présence de bâtiments ou groupe de bâtiments (n° 4 et n° 6) dont l'un apparaissant sur la carte Franco-canadienne de 1927-1928. Une occupation ancienne est donc attestée. De plus il est fort probable qu'il y ait déjà eu des bâtiments le long de la route Principale. L'intérêt archéologique repose sur la possibilité de documenter une occupation agricole par la présence d'une grange (n° 6). Quant au bâtiment n° 4 dont la fonction est indéterminée nous émettons la même hypothèse (voir annexe 3).

La zone S3 se trouve au nord-est de la route Principale. Elle a été définie pour la présence du bureau de poste, lieu central et stratégique du hameau. Plusieurs autres bâtiments peuvent aussi être présents. Une occupation ancienne est attestée puisqu'apparaît le bureau de poste sur la carte Franco-canadienne de 1927-1928 (n° 7) (voir annexe 3).

Enfin la dernière zone, S4, est localisée à l'extrémité nord, au nord de la route Principale. Plusieurs chemins forestiers la traversent, ce qui nous donne un indice de la possibilité de retrouver à proximité des dépendances ou camps reliés à l'industrie forestière. On retrouve deux bâtiments ou groupe de bâtiments (n° 5) apparaissant sur la carte Franco canadienne de 1927-1928. Une occupation ancienne dans ce secteur est attestée. La découverte de ces deux bâtiments pourrait documenter leur fonction (voir annexe 3).

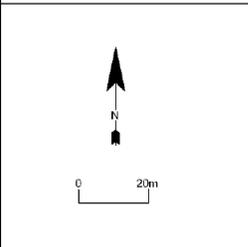


Légende

- SI Zone d'intérêt archéologique
- Aménagement ou perturbation anthropique majeur (route)
- Bâtiment actuel
- Secteur d'intérêt historique

Bâti ancien

- 1927-28 (carte établie à partir de photographies aériennes)
- Marge d'erreur élevée
- 1951 (divers plans)



Étude historique et intérêt archéologique, 2019
 Projet 154-14-0867, autoroute 85, phase 3, tronçon 5
 Zones d'intérêt archéologique, secteur Station, hameau Couturier,
 Saint-Honoré de Témiscouata

Fond de plan : @Google Earth 2019 via QGIS



Plan 5. Zones d'intérêt archéologique, secteur Station, hameau Couturier, Saint-Honoré-de-Témiscouata

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les recherches que nous avons effectuées dans le cadre de ce mandat ont démontré que l'histoire du hameau Couturier était représentative d'un contexte socio-économique régional. Toutefois, il importe de préciser que certaines sources archivistiques non essentielles à la réalisation de ce présent mandat n'ont pas été consultées dans le cadre de la présente étude, dont les suivantes :

- Les archives de la Commission scolaire ou du bureau d'enregistrement qui pourrait fournir certaines informations pertinentes.
- Le fonds d'archives de la famille Couturier au centre d'archives du Musée régional de la Gaspésie. Les premiers documents datent des années 1930.
- Le centre d'archives du Musée ferroviaire canadien, Exporail, qui pourrait être une source d'informations pertinentes quant à l'histoire du Temiscouata Railway.
- Les archives généalogiques sur les familles qui ont peuplé le hameau à partir des sources disponibles dans les sociétés de généalogie et sur internet.

Toutefois, toutes ces avenues de recherche n'offrent aucune certitude quant à la découverte de documents pertinents pour compléter l'histoire du hameau Couturier.

Les premiers colons ayant apparu lors des dernières décennies du XIX^e siècle, cette agglomération s'est développée grâce à la proximité du réseau ferroviaire du Témiscouata et l'industrie forestière. Paysans cherchant à faire du profit, industriels et journaliers ont occupé l'espace de ce hameau durant plus d'un demi-siècle. Le nom même de cette agglomération témoigne de cette exploitation forestière. Elle était nommée ainsi parce qu'on y retrouvait autrefois la station Couturier qui permettait le transport du bois d'œuvre. L'incendie de 1923 et la crise économique de 1929 ont ralenti durant plusieurs années le développement démographique de cette région. Il fut relancé quelques années plus tard par le boom de l'industrie forestière qui caractérisa la période d'après-guerre. Cette communauté étant très dépendante de ses richesses naturelles, l'appauvrissement des ressources forestières et le ralentissement de l'industrie amorcèrent le dépeuplement du hameau et de la région en général.

L'histoire du hameau Couturier n'est pas unique ou exceptionnelle en soi. Rien ne permet de la démarquer d'une autre agglomération. Son histoire semble suivre la même trajectoire que le reste du Témiscouata et même de la région du Bas-Saint-Laurent. C'est justement pour ces raisons que son étude est particulièrement intéressante; parce qu'elle reflète

l'évolution démographique, économique et très probablement culturelle de sa région. C'est pourquoi nous avons proposé deux orientations de recherche qui caractérisent l'évolution régionale. La première porte sur le peuplement du hameau. Ce mouvement de colonisation tardif, amorcé à la fin du XIX^e siècle, est un sujet encore peu traité. Le hameau Couturier et, très possiblement, le secteur de l'école sont des témoins de ce phénomène historique. La seconde orientation de recherche porte sur l'industrie forestière qui représentait le moteur économique, démographique, social, voire même culturel du hameau Couturier. Il était alors indispensable d'identifier les points convergents de cette industrie autour de laquelle quelques familles de Saint-Honoré ont vécu durant plusieurs décennies : le secteur de la station. Celui-ci est probablement la zone de recherche fondamentale pour l'histoire de l'agglomération, mais également pour celle de la région.

À partir des recherches historiques et de l'évaluation du potentiel archéologique réalisée par le MTQ, des zones d'intérêt archéologique ont été définies pour les deux secteurs d'intérêt historique. Elles reposent aussi sur les grilles d'évaluation des sites archéologiques du MTQ nous permettant ainsi de définir ces zones à partir de sept valeurs définies par la grille d'évaluation soit les valeurs de la recherche sur le terrain, la connaissance post-terrain, la valeur scientifique, la valeur d'exception, la représentativité, l'appropriation collective et la valeur d'association. Bien sûr il s'agit d'un exercice qui repose sur les connaissances actuelles avec les limites qui ont déjà été exposées plus haut.

Le secteur École qui repose sur le thème du peuplement du hameau fait référence à l'occupation agro-domestique de ce secteur reliée principalement à la présence de l'école (É1, É2). La concentration de bâtiments dans la zone É2 et É3 indique que ce secteur a été occupé de manière intensive. Plusieurs bâtiments apparaissant sur la carte Franco-canadienne de 1927-1928 et confirment une occupation ancienne. Culture matérielle, présence de vestiges et traces d'une occupation ancienne peuvent être retrouvées lors des futures interventions archéologiques. Le mode de vie des habitants de ce hameau peut nous apporter aussi des informations sur le profil socio-économique d'une population journalière et rurale associée aux activités de l'industrie forestière. Il s'agit d'un exemple à documenter sur la colonisation tardive du Bas-Saint-Laurent qui semble peu connue dans l'historiographie actuelle. Un sous-secteur de É3 a aussi été identifié pour son potentiel industriel dans le secteur de l'étang avec la présence possible de vestiges industriels en lien avec un moulin.

Le deuxième secteur, le secteur Station a été défini comme témoin de l'industrie forestière. Les zones d'intérêt archéologique (S1,S2,S3, S4) reposent essentiellement sur les activités reliées à l'industrie forestière et au développement de l'industrie du sciage. La présence

de la station ou de la gare désignée Station Couturier (S1) est un pôle majeur des activités reliées au transport du bois. La présence du chemin de fer, du télégraphe, d'une voie d'évitement reliée au moulin Couturier et de la probabilité de retrouver à proximité de la voie ferroviaire, des aménagements reliés à l'industrie forestière et de l'industrie du sciage définit cette zone d'intérêt. La zone S2 repose sur la possibilité de documenter une occupation agricole tandis que S4 a été définie sur la probabilité de retrouver des infrastructures reliées à l'industrie forestière. La présence de chemins forestiers appuie cette hypothèse ainsi qu'une confirmation d'une occupation ancienne dans ce secteur. La zone S3 a été définie par la présence du bureau de poste et de bâtiments ce qui indique un point névralgique dans le hameau. Une occupation ancienne est aussi attestée par la présence de bâtiments en 1927. Ainsi l'intérêt archéologique du secteur de la Station réside dans son potentiel de découvrir des vestiges et de la culture matérielle associés à l'industrie du bois (moulins, camps, transports) mais aussi sur des services essentiels au développement de cette industrie. Aucun hameau de cette importance n'a été documenté par l'archéologie, il s'agit d'un témoin important de l'histoire régionale du Bas-Saint-Laurent. Si l'homme d'affaires Alphonse Couturier a laissé sa marque dans la toponymie, de par sa notoriété, il reste que son influence semble purement symbolique dans l'histoire du hameau. Le développement de ce hameau est le résultat du travail des hommes et des femmes ayant participé au développement socio-économique du hameau Couturier et du Témiscouata en général.

Recommandations

Concernant l'archéologie, les zones d'intérêt archéologique permettent de mieux cibler les zones où il pourrait avoir des interventions archéologiques :

- De réaliser un inventaire archéologique dans les zones d'intérêt archéologique dans les secteurs École et Station, puis, le cas échéant, de réaliser des interventions ciblées selon la valeur de recherche des découvertes archéologiques susceptibles d'être mises au jour.
- De réaliser une inspection visuelle pour le sous-secteur de l'étang dans la zone É3 (potentiel industriel) pour déterminer la présence de vestiges industriels en lien avec un possible moulin.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

BOUCHARD, Gérard. *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996, 635 p.

CLOSSE, Lambert. Notes historiques à l'occasion du 100^e anniversaire de la paroisse de Saint-Honoré (1853-1953), Rivière-du-Loup, Québec, Imprimerie du Saint-Laurent, 1953, 99 pages.

DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 393 p.

FORTIN, Jean-Claude *et al.* *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 860 p.

L'ACTION CATHOLIQUE, 5 juin 1923.

LEVASSEUR, J.F. Adrien. Lechemin de fer du Témiscouata, Longueuil, Québec, Septembre, 1994, 80 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, L'appréciation par valeurs préconisée par le règlement sur la recherche archéologique, cadre de référence, Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs, Gouvernement du Québec, 2019.

MORIN, A.-Cléophas. *Histoire de Saint-Honoré, Comté de Témiscouata, 1873-1973*, Richelieu, Impr. Notre-Dame, 1973, 226 p.

ROCHFORT, Martin *et. al.* *Dictionnaire des parlementaires du Québec, de 1792 à nos jours*, Québec, Publications du Québec, 2009, 841 p.

Saint-Honoré-de-Témiscouata: 150e de la première messe, 1858-2003, Saint-Éloi, Imprimerie Publicom, 2003, 687 p.

Sources

Archives du Témiscouata, *FT0009 Fonds société touristique du Témiscouata*.

Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement*, 1921.

Commission de la toponymie :

http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_sep=15660

Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce. *Inventaires des ressources naturelles et industrielles, comté de Témiscouata, Province de Québec*, 1938, 144 p.

Registre de Sainte-Hélène, 1885.

Registre foncier du Québec, *Index aux immeubles*.

Sources cartographiques

Carte du canton d'Armand, comté de Témiscouata, 1937, ministère de la colonisation, de la chasse et des pêcheries.

Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, *Inventaires des ressources naturelles et industrielles, comté de Témiscouata*, 1938, p.70-71.

Relevé Chemin de fer Témiscouata de Rivière-du-Loup à la frontière du Nouveau-Brunswick, J. Dutil, arpenteur, 29 avril 1929, greffe de l'arpenteur général.

Carte de la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, ministère de l'Énergie et des ressources naturelles, 1981.

Carte du canton d'Armand, comté de Témiscouata, 1941, ministère des terres et forêts.

Carte planimétrique de la compagnie franco-canadienne, 1927-1928, BANQ, E21, S110, SS2, SSS1

Photographies aériennes Q74310-7, Q70172-2455; Q63320-103

Superposition de la photographie aérienne et du plan Cie Franco-canadienne, ministère des Transports du Québec.

Carte 7. Projet 154-14-0867, Autoroute 85, Phase 3, tronçon 5. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR (isobases 1m)-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés-secteur est, ministère des Transports du Québec

Carte 8. Projet 154-14-0867, Autoroute 85, Phase 3, tronçon 5. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR (isobases 1m)-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés-secteur Centre-Est, ministère des Transports du Québec.

Carte 9. Projet 154-14-0867, Autoroute 85, Phase 3, tronçon 5. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR (isobases 1m)-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés-secteur Centre, ministère des Transports du Québec.

Carte 10. Projet 154-14-0867, Autoroute 85, Phase 3, tronçon 5. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR (isobases 1m)-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés-secteur Centre-Ouest, ministère des Transports du Québec.

Carte 11. Projet 154-14-0867, Autoroute 85, Phase 3, tronçon 5. Potentiel historique sur fond orthophotographique (2015) et topographique LiDAR (isobases 1m)-Illustration polyphasée des aménagements figurant les documents d'archives consultés-secteur Centre-Nord-Ouest et Ouest, ministère des Transports du Québec.

Carte 12. Projet 154-14-0867, Autoroute 85, Phase 3, tronçon 5. Localisation des vestiges historiques potentiels identifiés par le MTQ sur fond orthophotographique (2015) et topographique de la BDTQ, ministère des Transports du Québec.

Autres

Liste et coordonnées approximatives des vestiges historiques potentiels identifiés par le MTQ, MTQvesPotMtM7, 2006.

ANNEXE 1
ACTES NOTARIÉS

Numéro inscription : 44 090 RA

Vingt-deuxième feuillet

42

intérêt payable annuellement au taux de six pour cent l'an, à compter d'aujourd'hui. Si les vendeurs manquent de payer les dits termes et les intérêts à leur échéance, ils seront déchus du droit d'exercer la dite faculté de rachat et l'acquéreur deviendra par ce fait propriétaire incommutable de ce que dessus vendu, sans être obligé de rembourser aux vendeurs ce que ces derniers auraient payé. Dont acte à St-Basile sous le numéro douze cent quarante trois de mes minutes. Et après lecture faite, le dit sieur Raymond a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce requis, en présence de monsieur Joseph Lévesque, cultivateur de St-Basile, témoin, qui a signé en sa présence, ainsi que la dite Dame Hélène Bouches, et le dit sieur April, avec moi dit notaire, signé Joseph Lévesque, Hélène Bouches, Georges April, J. Lapointe N. Vraie copie de la minute en mon étude, seize mots rayés en ludo. Trois renvois sous J. Lapointe N.



N^o 441089
 Enregistré le onze
 février mil neuf cent
 dix à trois heures dix
 minutes

M. LeBel
 Def. Ref.
 M. LeBel
 Def. Ref.
 M. LeBel
 Def. Ref.
 M. LeBel
 Def. Ref.

L'an mil neuf cent neuf, le vingt-neuf décembre. Devant moi Enregistré le onze sousigné; Joseph LaPointe, notaire pour la province de Québec, résident et pratiquant en la paroisse de St-Jean Baptiste de Malartic à trois heures dix minutes. Vende dans le district de Kamouraska. R comparu Monsieur Joseph Malenfant, cultivateur, de St-Cyprien, Lequel a, par les présentes, fait donation entre vifs pure, simple et irrévocable, à son fils Alphonse Malenfant, son frère, cultivateur, de St-Cyprien, à ce présent devant moi dit notaire, et acceptant, donataire, savoir, Une terre située à St-Cyprien, contenant environ quatre arpents et quatre perches de front, sur la profondeur du rang, connue et désignée au plan et livre de renseignements officiels du cadastre du comté de Temiscouata, pour le canton de Noquet, sixième rang, sous le numéro vingt (20) avec bâtisses susconstruites, circonstances et dépendances, tenant au sud-ouest à Samuel Duro, au nord-est à David Rousseau. Tous les effets mobiliers que je lui ai donnés et qu'il a en sa possession depuis deux ans. Cette donation est faite à charge de payer toutes taxes et impositions forcées publiques pouvant affecter la dite terre, aussin à charge de payer à Monsieur Georges Anctel, suisse représentant ce qui resté dû sur le prix d'un acte de vente que le dit sieur Anctel a consenti au donateur, dont acte à St-Cyprien, sous le numéro douze cent quarante quatre de mes minutes. Et après lecture faite, le donateur a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce requis, en présence de Monsieur Léon Dumont, marchand, de St-Cyprien, témoin, qui a signé en sa présence, ainsi que le donataire, avec moi dit notaire, signé Léon Dumont, Alphonse Malenfant, J. Lapointe N. Vraie copie de la minute en mon étude. Un mot rayé en ludo. J. Lapointe N.



N^o 441090
 Enregistré le onze
 février mil neuf cent
 dix à trois heures dix
 minutes

M. LeBel
 Def. Ref.

L'an mil neuf cent dix, le dix février. Devant Louis Joseph Dugal, Notaire Public pour la Province de Québec, résident et pratiquant en la ville de Fraserville, dans le district de Kamouraska. R comparu: sieur Louis Lévesque, industriel, de la paroisse de St-Honoré, représentant la société dite "Compagnie de Moulin à scie Lévesque", société commerciale, dûment en-

enregistrée, et ayant sa principale place d'affaires en la dite paroisse
 de St Honoré, dans le comté de Temiscouata, le dit sieur Louis Lévesque
 diement autorisé aux fins des présentes, comme gérant de la Compagnie
 de Moulin à Scie Lévesque, aux termes d'un acte de Société fait
 entre les membres de la dite Compagnie, le premier jour d'octobre, mil
 neuf cent huit, devant le notaire soussigné. Lequel au nom qu'il agit
 pour garantir à la Compagnie J. B. Gosselin, de Drummondville, représen-
 tée aux présentes par sieur Charles A. Bouchard, diement autorisé, en
 vertu d'une procuration sous seing privé, en date du quatre février, mil
 neuf cent dix, et annexée à la minute des présentes, le paiement de la
 somme de dix-neuf cent vingt-huit piastres et quatre-vingt-trois centes
 (\$1928,83) due par la dite Compagnie de Moulin à Scie Lévesque, à la dite
 Compagnie J. B. Gosselin, a, par les présentes, hypothéqué en faveur de ladite
 Compagnie J. B. Gosselin, acceptant par le dit sieur C. A. Bouchard, l'im-
 meuble suivant qui appartient à la dite Compagnie de Moulin à Scie Léves-
 que, savoir: Un terrain ou emplacement situé dans le rang B, du canton
 Armand, de forme irrégulière, contenant une moyenne de un arpent de
 front sur six arpents de profondeur, borné au nord, à Didier Vaillancourt;
 au sud, à Luc Bérubé; au sud-ouest au chemin de Temiscouata, et au nord-est au dit
 Didier Vaillancourt, avec ensemble un moulin et toutes les autres bâtisses dessus
 construites; lequel terrain fait partie des lots de terre numéros quatre A, et quatre B, (4 A et 4 B)
 du plan cadastral officiel pour le rang B, du canton Armand, et est plus
 particulièrement connu sous le nom de Moulin de la Siding Pinet.
 La dite Compagnie de Moulin à Scie Lévesque cède et transporte aussi
 à la dite Compagnie J. B. Gosselin, acceptant par son dit représentant ci-des-
 sus nommé, tous ses droits sur la voie d'entement du chemin de fer
 Temiscouata, connue sous le nom de Siding Pinet. La présente ga-
 rantie hypothécaire est ainsi consentie par la dite Compagnie de Moulin
 à Scie Lévesque à la dite Compagnie J. B. Gosselin pour garantir l'accomplis-
 sement de clauses, conditions et conventions mentionnées dans un
 bail de machinerie intervenu entre la dite Compagnie J. B. Gosselin et la
 dite Compagnie de Moulin à Scie Lévesque, vers les derniers jours de no-
 vembre, mil neuf cent huit. Il est expressément entendu, et convenu entre
 les parties aux présentes que la dite garantie hypothécaire présentement
 donnée est aussi consentie pour garantir le paiement de l'intérêt au
 taux de sept pour cent, dix à la dite Compagnie J. B. Gosselin par la
 dite Compagnie de Moulin à Scie Lévesque, aux termes du susdit bail
 de machinerie, dont acte, fait et passé en la dite ville de Fraser-
 ville, le jour et an susdit, sous le numéro deux mille six cent qua-
 tre-vingt-six. Et lecture faite, les parties ont signé avec moi Notaire
 signifié. La Scie de Moulin à Scie Lévesque, par Louis Lévesque, gérant.
 La Scie J. B. Gosselin par C. A. Bouchard, L. J. Dugal, N. B. Vraie copie de
 la minute demeurée en mon étude. L. J. Dugal, N. B.

Lan mil neuf cent dix, le onze février, devant Louis Joseph Dugal

10192713

n° 440 91

50707 - Acte de vente entre Dame Adèle Bouchard et Philippe Pinet, 15 janvier 1915

Registre des mentions

Numéro inscription :	50 707 RA	Circ. foncière :	Témiscouata
DHM de présentation :			

Registre des mentions

Amiée Thiverge sera forclos du droit d'exercice de dit rivière, et le dit acquéreur
 deviendra propriétaire incommutable de tout ce qui dessus vendus, sans
 formalité de justice, et sans indemnité aucune au dit vendeur pour les
 constructions et améliorations qu'il aura pu y avoir faites, et pour les a-
 comptes qu'il aura pu avoir donnés; le tout restant au dit acquéreur à titre
 de loyer de ce qui dessus vendus, et comme dommages liquidés; et le dit
 vendeur devra déguerpir, de dits prémisses et en livrer la possession au
 dit sieur Georges Desjardins sur son simple avis de la part de ce dernier.
 Au moyen de quoi le dit sieur Georges Desjardins devient propriétaire de
 ce qui dessus vendus, le dit acquéreur en gardant cependant la jouis-
 sance tant qu'il se conformera aux charges, clauses et conditions des
 présentes, dont acte, à Fraserville, sous le numéro cinq mille qua-
 rante six. Et lecture faite, les parties ont signé avec moi, notaire,
 Signé: H. B. Thiverge, Esr. Desjardins, L. J. Dugal N. B. vraie copie de
 l'authenticité demeurer en mon étude, L. J. Dugal N. B.

N^o 50707
 Devant Charles H. Gauvreau, Notaire Public pour la Province de
 la Nouvelle-France, demeurant et pratiquant à Fraserville, district de Kamourou-
 panoué, sous le nom de M. Joseph Ascalin, marchand de bois, de Beauport, com-
 cent quinze à neuf procureurs, agissant au nom de Dame Adèle Bouchard, son épouse,
 heures am. séparée de biens et de lui autorisée, en vertu de sa procuration, a passé
 M. LeBel chargé de Notaire J. Lévesque N^o 91, de ses minutes, lequel a, par les pré-
 D^{ix} Reg^s sentes, vendus, transportés, abandonnés et cédés avec garantie de tous
 hérités par quittance, troubles et vicissitudes et libéré de dettes et hypothèques, à M. Philippe Pinet,
 devant J. F. Roy N. B. marchand de bois, de St-Honori, à ce présent et acceptant: 1^o Une terre
 mesurée le 14.15.15. située à St-Honori, et connue au cadastre du canton Armand, pour
 mine pour N^o 6714, le rang B, sous les numéros quatre A, et quatre B, avec les batises
 M. LeBel dessus, 2^o Une autre terre, située au même endroit, et tant connue au
 D^{ix} Reg^s cadastre du rang A, Canton Armand sous les numéros soixante et
 quatre A, et soixante et quatre B, tel que l'acquéreur déclare connaître
 le tout. Réserve pour M. LeBel, ou représentant, le droit de prendre
 le bois de chauffage sur le lot 64, tel que mentionné en son acte
 de vente. Les terrains ci-dessus décrits appartenaient à la vendeuse
 par achat du curateur à la faillite de son dit mari, et de l'avocat
 Louis Morin, de la Beauce, copie devant être passée à l'acquéreur
 s'il en a besoin. L'acquéreur paiera les taxes imposées sur les ter-
 rains ci-dessus mentionnés, quitte de toutes redevances, cette vente
 est faite pour le prix et somme de neuf cent vingt cinq piastres à
 compte de laquelle somme le vendeur, en qualité, reconnaît recevoir
 celle de cinq cents piastres, dont quittance d'autant, la balance sera
 payable comme suit: L'acquéreur s'engage livrer au vendeur à
 Pinette's siding et Beauport's siding d'hier au premier d'avril prochain,
 cent cordes de tremble à-ci, au prix de quatre piastres et vingt-cinq
 centes la corde, par cent vingt huit pieds cube, sur les char, aux dits
 endroits; ce bois devant être mesuré sur terre aux sidings sus-dites,
 s'il restait une balance de due, après le bois accepté elle serait payable





72 50 708

part l'une ou l'autre des parties selon qu'elle serait en faveur ou contre l'une ou l'autre. Et pour sùreté du paiement des autres parts, les terres sus vendues restent hypothéguées par privilège de bailleur de fonds, dit acte, fait et passé à Fraserville sous le numero deux mille neuf cent soixante et six, l'an mil neuf cent quinze le troizieme jour de janvier. Requis de signer après lecture faite, les parties ont signé avec moi, notaire soussigné, (signé) Joseph Beaulin, Joseph Beaulin Proc, Philippe Poiré, Charles Gauvreau, N.P. Vraie copie de la minute demeurée en mon étude, Charles Gauvreau, N.P.

Devant Charles Gauvreau, Notaire public pour la Province de l'Ontario enregistré au quinzé Québec, demeurant et pratiquant à Fraserville, district de Kamouraska, l'an mil neuf cent quinze. Ont comparu M. M. Achille Chenard et Onisphore Chenard, métayers de cent quinze à neuf Fraserville. Lesquels ont, par les présentes, vendu, transporté et abandonné sans donner et cédé avec garantie de tous troubles et exceptions, et libéré de dette et hypothèques à M. Irénéé Linaud, voyageur de commerce de Fraserville, à cet présent et acceptant: Un emplacement situé à Fraserville, Ville, sur la rue Lafontaine, de cinquante pieds de front, sur deux cents pieds de profondeur, mesure anglaise, borné en front à la rue Lafontaine, au sud-ouest à deux cents pieds de la dite rue à Mad Jack Murphy, au nord-ouest à M. B. Thivierge, et au sud-est à Alexandre Vallancourt.

M. Linaud représente, avec toutes les bâtisses dessus construites, le dit emplacement connu au cadastre de Fraserville, sous le numero quatre cent huit (408), l'acquéreur déclarant connaître le tout. Le terrain ci-dessus décrit appartenait aux vendeurs par donation de leur père, M. Onisphore Chenard, enregistré n° 44251. L'acquéreur paiera les taxes et cotisations et radiera par suite imposées sur le terrain ci-dessus mentionné, et la rente annuelle de six piastres devant être constituée de huit piastres payable aux représentants de l'Église de Fraserville le 26 août 1925, quitte de toute redevance. Cette vente est faite pour le prix et somme de six mille piastres, à compte de laquelle somme les vendeurs reconnaissent recevoir celle de deux mille piastres comptant.

M. Linaud dont quittance d'autant, la balance sera payable par termes de mille piastres chaque, à faire le premier paiement dans un an de cette date, et à continuer d'année en année même somme jusqu'à ce que le dit acquéreur ait fait le paiement en entier à trois pour cent de ce pour cent par an, et à continuer d'année en année même somme, mais le dit acquéreur sera obligé de payer ces dix termes à M. Achille Chenard et son épouse Dame Adèle Linaud, déposés le 17 juin 1926, n° 10986, ou la renouveau à la jouissance le 17 juin 1926, n° 10986 que les dits Achille Chenard et son épouse possèdent en leur tout ce que dessus.

M. Linaud que dessus vendus à ces présentes sont intervenus M. Achille Chenard et son épouse Dame Adèle Linaud, de Fraserville, la dite Dame Adèle Linaud autorisée, laquelle après lecture du dit acte de vente, l'accepte et renonce à la jouissance qu'ils avaient en leur tout ce que dessus.

Le tout par quittance devant M. Linaud enregistré sous le n° 44251, et acceptent le transport des termes ci-dessus dits. Et pour sùreté du paiement des autres parts, la terre sus vendue

Acte foncier (733.33) par quittance devant M. Linaud le 13 avril 1961 Déposé le 27/12/61 sous le No 32578 J.M. Gauthier Régistrateur

69 914 - Acte de vente entre Alphonse Couturier et André Pinet, 6 décembre 1926

Registre des mentions

Numéro inscription :	69 914 RA	Circ. foncière :	Témiscouata
DHM de présentation :			
Registre des mentions			

courant, à compte de laquelle, soumise à l'acquéreur s'engage
 à payer au vendeur d'ici au premier décembre prochain, celle
 de deux mille piastres, et quant à la balance restant pour com-
 plète le dit prix de vente, elle sera payable en six versements
 annuels et consécutifs, les cinq premiers de cinq cents pi-
 astres, chacun, et le dernier de trois cents piastres, et dont le
 premier sera dû et échû le premier décembre mil neuf cent
 vingt-sept, le tout avec intérêt au taux de cinq pour cent
 payable annuellement à compter d'aujourd'hui, et dû de tout
 sous privilège et hypothèque de bailleur de fonds en faveur du
 vendeur. Comme garantie collatérale, l'acquéreur s'engage
 à tenir les bâties présentement vendues, assurées contre
 le feu en faveur du vendeur, pour la somme de deux mille
 piastres au moins, et cela jusqu'à parfait paiement et jusqu'à
 concurrence de la dite balance due sur le prix de la présente
 vente et ses intérêts comme susdit. Est en outre spécialement
 entendu et convenu entre les parties, sans qu'il en soit fait
 mention dans les présentes, que si l'acquéreur ne paye
 le dit prix de vente tel que de sus stipulé, la présente vente
 sera résolue de plein droit, si bon semble au vendeur qui
 reprendra ce que de sus vendu, dans l'état où il se trouve trou-
 vera alors et cela sans aucune forme de restitution et sans
 indemnité pour les impenses et améliorations quelconques qui
 auront été faites sur les dits biens, lesquelles resteront au ven-
 deur comme don en gros liquidés, de même que tous paiements
 qui auront été faits à compte sur le dit prix de vente et ses
 intérêts comme susdit. D'ont acte, fait et passé en l'étude du
 notaire soussigné, sous le numéro sept mille cent soixante
 et dix-sept de ses minutes. Et après lecture faite, les parties
 ont signé avec le dit notaire et en sa présence, Hénri Ulysse
 Tromblay, L. P. Girais, Et Beauheu N. P. Il a été affiché de la mi-
 nute demeurée de record en mon étude, Et Beauheu N. P.



1049815648

N° 69 914 L'an mil neuf cent vingt-six, le huit novembre, devant cher-
 buregistro le les François Beauheu, sous signé, notaire pour la Province de Qué-
 bec, résidant et pratiquant à Notre-Dame-du-Lac, district de Kamou-
 neuf-cent-vingt-rois, à Comphare: Sieur Edouard Bouterie, industriel de la pa-
 roisse de St-Louis du Haut, dans le district susdit, lequel a par
 M. Lespel ces présentes, vendue avec possession immédiate et présente, contre
 les présents, tous troubles et réclamations à Sieur André Tibet, journalier de
 la paroisse de St-Honore, dans le même district, présent et accep-
 tant acquéreur, savoir: Une maison et ses dépendances, érigées sur
 un terrain ou emplacement occupé auvent d'ici, en la dite paroisse
 de St-Honore, mesurant, le dit terrain, environ cent cinquante pieds
 de front sur le chemin public, sur environ cent trente-cinq pieds
 de profondeur, tel que le dit terrain est actuellement en état bon

Deux cent soixante-neuvième feuillet
T.M. P.L.S.

au sud au chemin public, au chemin neuf des Demiscouata, et de tous les autres côtés sur le terrain appartenant à Luc Berube, la ligne nord étant à environ cent pieds du lit de Joseph Goulin, lequel terrain fait partie des lots connus et désignés au plan et dire de renvoi officiels du cadastre du Canton Ormeland, sous les numéros trois A (3A) et trois B, (3B) du rang du dit Canton. Tel qu'elle est et actuellement et que l'acquéreur dit bien connaître et en être satisfait, et avec en outre toutes les droits du vendeur sur le terrain susdésigné par et en vertu d'un bail à lui consenti par Luc Berube, le seize juillet 1923, devant M. Levesque, notaire, et dont copie a été enregistrée au Bureau d'Enregistrement de Demiscouata, sous N° 65013, folio 76, lequel acte est présentement remis à l'acquéreur. Cette vente est faite à charge pour l'acquéreur, de payer à compte de l'échéance de l'année prochaine inclusivement, toutes taxes locales, quel qu'elles soient, auxquelles le dit immeuble peut être assujéti, et de payer les impôts au dit Luc Berube, le premier d'octobre de chaque année, un loyer annuel de six piastres pour le terrain susdésigné le prochain premier de la dite année, à devenir le premier d'octobre prochain, quitte du passé. Cette vente est faite en outre pour et en considération de la somme de trois cents piastres argent courant, à compte de laquelle somme le vendeur reconnaît avoir reçu de l'acquéreur celle de deux piastres, dont quittance pour tout, et en outre la balance restant, elle sera payable au vendeur en deux versements égaux, semi-annuels et consécutifs de cent piastres chacun, et dont le premier sera dû et échû deux six mois de cette date, le tout sans intérêt, mais du souven privilège et hypothèque de bailleur de fonds en faveur du vendeur. Dont acte. Fait et passé en l'étude du notaire susdésigné, sous le numéro sept mille cent soixante et dix-huit de ses minutes. Et après lecture faite, les parties ont signé avec le dit notaire et en sa présence, lesquel's Alph. Coutures, André Penet, et Beauhieu N°. Vrais copies de la minute demeurées de record en mon étude, C. Beauhieu N°.



N° 69915 L'an mil neuf cent vingt-six, le huit novembre, devant M. Levesque, le les Français Beauhieu, sous-signé, notaire pour la Province de Québec, résidant et pratiquant à Notre-Dame du Lac, district de Kamouraskan, le comparu, Simeon Marie Delina Thorneau, vingt-six à neuf du Village de St Mathias de Robano, dans le district susdit, veuve de feu Henri J. Alfred Duell, en son vivant hôtelier, du même lieu. Laquelle a, par ces présentes, vendu avec fosses-deff. l'obj. s'ou à compte de quatorze courant, et pareille contre Testament de M. Desrosiers troubles et réclamations, à Simeon Thorneau, journalier, du même lieu, présent et acceptant, acquiesceur, nouveau Ex. Testamentaire savoir: 1° Un terrain ou emplacement situé au N. V. Village de St-Eusèbe 79005, - déclaré dans l'acte de mariage, mesurant cent quarante pieds de front dans l'axe Nord - est et cent quatre-vingt pieds dans l'axe Nord - ouest. Avec une profondeur de cent trente pieds dans l'axe Nord - ouest et cent quarante-

72 399-Acte de vente entre Alphonse Couturier et Oscar Desjardins, 27 juillet 1928

Registre des mentions

Numéro inscription :	72 399 RA	Circ. foncière :	Témiscouata
DHM de présentation :			

Registre des mentions

engage spécialement, savoir: 1^o De payer les taxes scolaires et municipales, à leurs prochaines échéances, en octobre prochain, 1928, et à l'avenir, jusqu'à sa fin; 2^o De respecter les devoirs de voisins et de voisinie à l'entière libération du vendeur. Cette vente est en outre faite pour le prix total de \$500.00, cinq cents piastres, l'argent couvant, dont cent piastres ont été payées comptant et pour au vendeur dont quittance d'autant à l'acquéreur, et la balance de quatre cents piastres sera payable au vendeur par six versements égaux, annuels et consécutifs, de cent piastres chacun, sans intérêt, dont les premiers deviendra, six deux ans après ce jour, pour ces six versements, être continués à la même date de chaque année subséquente jusqu'à parfait paiement. Le tout sous la garantie du privilège de vendeur spécialement réservée sur l'immeuble présentement vendu au moyen des présentes, l'acquéreur doit être propriétaire du dit immeuble, le tout aux clauses, charges et conditions plus haut énumérées, dont acte à Rivière du Loup, à la date susdite, sous le numéro six mille neuf cent trente-deux des minutes du notaire susseigné. En foi de quoi, les parties ont signé avec le notaire et en sa présence, lecture faite, (Signé) Albert Dubé, H. Marsarrat, Oscar Lévesque et P. W. W. copie de la minute demeurée en mon étude.

J. Oscar Lévesque N. B.



n° 72399
 Enregistré le devant J. Oscar Lévesque, notaire public fédéral Province
 de Québec, résidant et pratiquant au Centre de Rivière du
 Loup, District de Kamouraska, à Comparu: Monsieur
 cent vingt-huit Alphonse Bouteron, Industriel, de la paroisse de St-Louis
 à deux blocs de St-Hilaire, Coulté, de la paroisse de St-Hilaire, de
 MM. Lebel, vendeur, cède et transporte, avec les garanties ordinaires
 de droit, et avec possession immédiate, à Monsieur Oscar
 Desjardins, industriel, de la paroisse de St-Honore, de la
 paroisse de St-Hilaire, à ce présent et à ce futur, l'acquéreur, pour
 lui et ses représentants, l'immeuble suivant, savoir: Une
 maison et dépendances, érigées sur un terrain ou empla-
 cement occupé suivant bail, en la dite paroisse, mesurant
 le dit terrain, environ cent cinquante pieds de front sur
 le chemin public par environ cent trente-cinq pieds de pro-
 fondeur, laquelle dit terrain est actuellement enclos, borné
 au sud au chemin public, au chemin neuf de Denis Cou-
 ata, et de tous autres côtés au terrain appartenant à Luc
 Berube, de la dite paroisse la ligne nord étant à environ
 cent pieds du terrain de Joseph Gaudin, au représentant
 ce terrain fait partie des lots de terre numéros (3 et 5 B)

trois A et trois B au cadastre officiel pour le rang Caubert
Armand, Comté de Temiscouata. Del que le dit est actuelle-
ment et dont le dit acquereur se déclare content et satisfait,
cet immeuble appartient au vendeur pour l'avoir acquis de
Sieurs du dit Rivet par acte enregistré sous Temiscouata,
sous le numéro 70 956, Volume 83, cette vente est faite à
charge par l'acquéreur qui s'y engage spécialement sa-
voir: 1^o De payer les taxes en général à compte, des pro-
chaines échéances, et de tous arrérages pour l'année
dernière 1927, 2^o De payer en outre la rente ou luy de
six piastres, tel que du point de terrain à Monsieur
Berube le tout quatre du fassé, cette vente est en outre
faite pour le prix total de cent piastres qui ont été payés
comptant ce jour, dont quittance finale au dit acquereur,
dont acte à Rivière du Loup, à la date susdite, sous le
numéro six mille neuf cent trente-trois des minutes du
notaire soussigné, En foi de quoi, les parties ont
signé avec le Notaire et en sa présence, lecture faite, Léon
Bélisle, Boutin, Oscar Desjardins, J. Oscar Lévesque et, Séverin
offici de la minute demeuré en mon étude, J. Oscar Lévesque Not.



n° 72 400
Euregistre le
vingt-sept
sept
cent-vingt
deux

L'an mil neuf cent vingt-huit, le vingt-huitième jour
devent Oscar Lévesque, Notaire public pour la Province
de Québec, résidant et pratiquant en la Cité de Rivière
du Loup, District de Kamouraska, le Comparu: Monsieur
Bélisle Michaud, cultivateur, de la paroisse de Notre-Da-
me du Portage, comté de Temiscouata, lequel a par ce pré-
sent, vendu et transporté, avec garantie contre tous
diff. Repts troubles hypothèques, donations et objections quelconques
franc et nette et avec possession immédiate, à mon-
sieur Louis-Philippe Ricard, charpenter, de la Cité de
Montreal, à ce présent et acceptant, acquereur pour lui et
ses représentants, l'immeuble suivant, savoir: Une lieue
de bois contenant une largeur d'environ quatre-vingt pieds
sur le chemin public par la profondeur qui existe de-
puis le dit chemin jusqu'au fleuve St Laurent, telle
que bornes en front au sud au chemin public, en
bord au fleuve St Laurent, à l'est au vendeur, et à l'ouest
à l'acquéreur, lequel terrain fait partie du lot de terre
numéro 1113 cent douze au cadastre officiel pour la
paroisse de Notre-Dame du Portage, comté de Temis-
couata. Tel que cette dite lieue est actuellement
clôturée et occupée par l'acquéreur et dont ce dernier est
content et satisfait. Ce terrain appartient au vendeur
pour l'avoir en avec plus grande étendue de Sieurs L-
ouard Michaud, soussigné, par acte en date du 27 février

ANNEXE 2
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES (154-14-0867-5.)

Date	Cliché	Identification	Description	Orientation
07-oct-19	1	Chemin de Couturier	Embranchement chemin de Couturier/rue principale	Ouest
07-oct-19	2	Ancienne école	Ancienne école de l'arrondissement no. 4. Probablement la deuxième à avoir été construite dans le hameau.	Nord
07-oct-19	3	Terrain	D'après les cartes et les photographies aériennes, il y avait des bâtiments autrefois sur ce terrain. Il s'agirait probablement d'un terrain ayant appartenu à Luc Bérubé.	Ouest
07-oct-19	4	Maison chemin de Couturier	Il s'agit de la seule maison encore en place sur le chemin de Couturier.	Sud-ouest
07-oct-19	5	Puits et hangars	Il s'agit des bâtiments que l'on retrouve sur le seul terrain encore habité sur le chemin Couturier.	Sud
07-oct-19	6	Puits et hangars 2	<i>Idem.</i>	Sud
07-oct-19	7	Maison abandonnée	Cette maison se trouve sur la rue principale à côté de l'embranchement avec le chemin de Couturier.	Sud-est
07-oct-19	8	Hangars	Il s'agit des hangars que l'on retrouve sur le terrain de la maison abandonnée.	Sud
07-oct-19	9	Maison rue principale	Maison toujours habitée sur la rue principale.	Nord-ouest
07-oct-19	10	Hangars sur la rue principale		Nord-ouest
07-oct-19	11	Maison rue principale 2		Nord-est
07-oct-19	12	Maison abandonnée 2	Cette maison se trouve également sur la rue principale	Sud
07-oct-19	13	Hangar	Sur le terrain de la deuxième maison abandonnée	Sud
07-oct-19	14	Chemin de Couturier 2		Nord
07-oct-19	15	Chemin de Couturier 3		Sud
07-oct-19	16	Chemin de Couturier 4		Nord
07-oct-19	17	Chemin de Couturier 5		Sud-est
07-oct-19	18	«Tracel»	Les gens de la région appellent ce pont «Tracel». C'est une francisation du mot <i>trestle</i> qui fait référence aux <i>Trestle bridges</i> (ponts à tréteaux)	Nord-ouest
07-oct-19	19	«Tracel» 2	<i>Idem.</i>	Nord
07-oct-19	20	«Tracel» 3	<i>Idem.</i>	Sud-est
07-oct-19	21	«Tracel» 4	<i>Idem.</i>	Sud-est

ANNEXE 3
GRILLE D'APPRÉCIATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES PAR
VALEURS, MTQ 2019

Secteur École É1

GRILLE D'ÉVALUATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES	
Nom attribué au site : <u>Secteur École-É1</u>	Code Borden : _____

Annexe 1 : Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs		
Valeur	Valeur attribuée	Justification
Pour les valeurs 1 à 3, en tenant compte des échelles territoriales, qualifier les valeurs sur une échelle de 1 à 5 (1 – Nulle 2 – Faible 3- Moyenne 4 – Forte 5 – Exceptionnelle). Justifier.		
1 - Recherche sur le terrain Possibilités offertes par un site pour la poursuite de la recherche sur le terrain	4/5	Intérêt archéologique pour la thématique du peuplement du hameau. Occupation agro-domestique ancienne. Concentration de bâtiments autour de l'école. Traces probables de vestiges et de culture matérielle. Intérêt sur les modes de vie et profil socio-économique d'une population rurale liée à l'industrie forestière.
2 - Connaissance post-terrain Capacité des données et des collections recueillies à livrer des connaissances supplémentaires dans un contexte de recherche en laboratoire dans le domaine de l'archéologie	/5	S/O
3 - Scientifique Site se distinguant par des caractéristiques intrinsèques permettant la réalisation d'études scientifiques qui relèvent de domaines spécialisés connexes à l'archéologie	/5	S/O
Pour les valeurs 4 à 7, cocher, le cas échéant, la ou les valeurs attribuées en tenant compte des échelles territoriales. Justifier les valeurs attribuées.		
4 - Exception Site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles se démarquant nettement d'autres sites connus	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
5 - Représentativité Site qui, en comparaison autres sites connus, est le plus représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
6 - Appropriation collective Site ayant une importance ou une signification particulière pour une communauté au-delà de la recherche archéologique et scientifique	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
7 - Association Site qui, en association à d'autres sites, fait partie d'un ensemble cohérent dont l'étude contribue à une compréhension globale de l'occupation ou d'un phénomène culturel exceptionnel plus large.	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	

Secteur École É2

GRILLE D'ÉVALUATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Nom attribué au site :

Secteur École-É2

Code Borden : _____

Annexe 1 : Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs		
Valeur	Valeur attribuée	Justification
Pour les valeurs 1 à 3, en tenant compte des échelles territoriales, qualifier les valeurs sur une échelle de 1 à 5 (1 – Nulle 2 – Faible 3- Moyenne 4 – Forte 5 – Exceptionnelle). Justifier.		
1 - Recherche sur le terrain Possibilités offertes par un site pour la poursuite de la recherche sur le terrain	4/5	Intérêt archéologique pour la thématique du peuplement du hameau. Concentration de bâtiments au sud-ouest de la route Principale. Extrémité ouest présence de la première école. Occupation agro-domestique et ancienne, traces probables de vestiges et de culture matérielle. Intérêt du bâtiment de l'école pour connaître son mode de construction et sa capacité d'accueil. Intérêt par la culture matérielle de connaître les activités et profil socio-économique des familles du hameau. Étude comparative intéressante à faire entre les deux écoles (É1 et É2).
2 - Connaissance post-terrain Capacité des données et des collections recueillies à livrer des connaissances supplémentaires dans un contexte de recherche en laboratoire dans le domaine de l'archéologie	/5	S/O
3 - Scientifique Site se distinguant par des caractéristiques intrinsèques permettant la réalisation d'études scientifiques qui relèvent de domaines spécialisés connexes à l'archéologie	/5	S/O
Pour les valeurs 4 à 7, cocher, le cas échéant, la ou les valeurs attribuées en tenant compte des échelles territoriales. Justifier les valeurs attribuées.		
4 - Exception Site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles se démarquant nettement d'autres sites connus	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
5 - Représentativité Site qui, en comparaison autres sites connus, est le plus représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
6 - Appropriation collective Site ayant une importance ou une signification particulière pour une communauté au-delà de la recherche archéologique et scientifique	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
7 - Association Site qui, en association à d'autres sites, fait partie d'un ensemble cohérent dont l'étude contribue à une compréhension globale de l'occupation ou d'un phénomène culturel exceptionnel plus large.	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	

Secteur École É3

GRILLE D'ÉVALUATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Nom attribué au site :

Secteur École-É3

Code Borden :

Annexe 1 : Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs		
Valeur	Valeur attribuée	Justification
Pour les valeurs 1 à 3, en en tenant compte des échelles territoriales, qualifier les valeurs sur une échelle de 1 à 5 (1 – Nulle 2 – Faible 3- Moyenne 4 – Forte 5 – Exceptionnelle). Justifier.		
1 - Recherche sur le terrain Possibilités offertes par un site pour la poursuite de la recherche sur le terrain	3/5	Intérêt archéologique pour la thématique du peuplement du hameau et de son potentiel industriel. Sous-secteur de l'étang pour son potentiel industriel pour des vestiges associés aux infrastructures d'un moulin. Concentration de bâtiments au sud. Occupation agro-domestique ancienne. Traces possibles de vestiges et de culture matérielle pouvant témoigner du mode de vie d'une population rurale associée à l'exploitation forestière dans le hameau Couturier
2 - Connaissance post-terrain Capacité des données et des collections recueillies à livrer des connaissances supplémentaires dans un contexte de recherche en laboratoire dans le domaine de l'archéologie	/5	S/O
3 - Scientifique Site se distinguant par des caractéristiques intrinsèques permettant la réalisation d'études scientifiques qui relèvent de domaines spécialisés connexes à l'archéologie	/5	S/O
Pour les valeurs 4 à 7, cocher, le cas échéant, la ou les valeurs attribuées en tenant compte des échelles territoriales. Justifier les valeurs attribuées.		
4 - Exception Site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles se démarquant nettement d'autres sites connus	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
5 - Représentativité Site qui, en comparaison autres sites connus, est le plus représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
6 - Appropriation collective Site ayant une importance ou une signification particulière pour une communauté au-delà de la recherche archéologique et scientifique	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
7 - Association Site qui, en association à d'autres sites, fait partie d'un ensemble cohérent dont l'étude contribue à une compréhension globale de l'occupation ou d'un phénomène culturel exceptionnel plus large.	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	

Secteur Station S1

GRILLE D'ÉVALUATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Nom attribué au site :

Secteur Station-S1

Code Borden : _____

Annexe 1 : Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs		
Valeur	Valeur attribuée	Justification
Pour les valeurs 1 à 3, en tenant compte des échelles territoriales, qualifier les valeurs sur une échelle de 1 à 5 (1 – Nulle 2 – Faible 3- Moyenne 4 – Forte 5 – Exceptionnelle). Justifier.		
1 - Recherche sur le terrain Possibilités offertes par un site pour la poursuite de la recherche sur le terrain	4/5	Intérêt archéologique pour la thématique de l'industrie forestière. Intérêt par la présence de la station (gare), chemin de fer et de la voie d'évitement. Présence possible de vestiges de bâtiments industriels ou dépendances reliés à l'exploitation forestière (dépendances, chemins forestiers, camps). Occupation ancienne. Intérêt pour documenter des vestiges matériels reliés au train et infrastructures de transport.
2 - Connaissance post-terrain Capacité des données et des collections recueillies à livrer des connaissances supplémentaires dans un contexte de recherche en laboratoire dans le domaine de l'archéologie	/5	S/O
3 - Scientifique Site se distinguant par des caractéristiques intrinsèques permettant la réalisation d'études scientifiques qui relèvent de domaines spécialisés connexes à l'archéologie	/5	S/O
Pour les valeurs 4 à 7, cocher, le cas échéant, la ou les valeurs attribuées en tenant compte des échelles territoriales. Justifier les valeurs attribuées.		
4 - Exception Site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles se démarquant nettement d'autres sites connus	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
5 - Représentativité Site qui, en comparaison autres sites connus, est le plus représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
6 - Appropriation collective Site ayant une importance ou une signification particulière pour une communauté au-delà de la recherche archéologique et scientifique	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
7 - Association Site qui, en association à d'autres sites, fait partie d'un ensemble cohérent dont l'étude contribue à une compréhension globale de l'occupation ou d'un phénomène culturel exceptionnel plus large.	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	

Ministère des Transports 2019-09-19

Secteur Station S2

GRILLE D'ÉVALUATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Nom attribué au site : Secteur Station-S2 Code Borden : _____

Annexe 1 : Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs		
Valeur	Valeur attribuée	Justification
Pour les valeurs 1 à 3, en tenant compte des échelles territoriales, qualifier les valeurs sur une échelle de 1 à 5 (1 – Nulle 2 – Faible 3- Moyenne 4 – Forte 5 – Exceptionnelle). Justifier.		
1 - Recherche sur le terrain Possibilités offertes par un site pour la poursuite de la recherche sur le terrain	3/5	Intérêt archéologique pour la thématique de l'industrie forestière. Présence de bâtiments agro-domestiques ou industriels (granges). Traces probables de vestiges de bâtiments et de culture matérielle le long de la route principale. Occupation ancienne. Intérêt archéologique pour documenter l'occupation agro-domestique en lien avec les activités de l'exploitation forestière.
2 - Connaissance post-terrain Capacité des données et des collections recueillies à livrer des connaissances supplémentaires dans un contexte de recherche en laboratoire dans le domaine de l'archéologie	/5	S/O
3 - Scientifique Site se distinguant par des caractéristiques intrinsèques permettant la réalisation d'études scientifiques qui relèvent de domaines spécialisés connexes à l'archéologie	/5	S/O
Pour les valeurs 4 à 7, cocher, le cas échéant, la ou les valeurs attribuées en tenant compte des échelles territoriales. Justifier les valeurs attribuées.		
4 - Exception Site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles se démarquant nettement d'autres sites connus	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
5 - Représentativité Site qui, en comparaison autres sites connus, est le plus représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
6 - Appropriation collective Site ayant une importance ou une signification particulière pour une communauté au-delà de la recherche archéologique et scientifique	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
7 - Association Site qui, en association à d'autres sites, fait partie d'un ensemble cohérent dont l'étude contribue à une compréhension globale de l'occupation ou d'un phénomène culturel exceptionnel plus large.	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	

Secteur Station S3

GRILLE D'ÉVALUATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES		
Nom attribué au site :	<u>Secteur Station-S3</u>	Code Borden : _____

Annexe 1 : Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs		
Valeur	Valeur attribuée	Justification
Pour les valeurs 1 à 3, en tenant compte des échelles territoriales, qualifier les valeurs sur une échelle de 1 à 5 (1 – Nulle 2 – Faible 3- Moyenne 4 – Forte 5 – Exceptionnelle). Justifier.		
1 - Recherche sur le terrain Possibilités offertes par un site pour la poursuite de la recherche sur le terrain	4/5	Intérêt archéologique pour la présence du bureau de poste en lien avec les activités du hameau. Vestiges probables du bâtiment du bureau de poste et dépendances et de culture matérielle. Occupation ancienne. Intérêt pour documenter les activités et modes de vie des habitants fréquentant ce lieu névralgique du hameau.
2 - Connaissance post-terrain Capacité des données et des collections recueillies à livrer des connaissances supplémentaires dans un contexte de recherche en laboratoire dans le domaine de l'archéologie	/5	S/O
3 - Scientifique Site se distinguant par des caractéristiques intrinsèques permettant la réalisation d'études scientifiques qui relèvent de domaines spécialisés connexes à l'archéologie	/5	S/O
Pour les valeurs 4 à 7, cocher, le cas échéant, la ou les valeurs attribuées en tenant compte des échelles territoriales. Justifier les valeurs attribuées.		
4 - Exception Site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles se démarquant nettement d'autres sites connus	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
5 - Représentativité Site qui, en comparaison autres sites connus, est le plus représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
6 - Appropriation collective Site ayant une importance ou une signification particulière pour une communauté au-delà de la recherche archéologique et scientifique	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
7 - Association Site qui, en association à d'autres sites, fait partie d'un ensemble cohérent dont l'étude contribue à une compréhension globale de l'occupation ou d'un phénomène culturel exceptionnel plus large.	<input type="checkbox"/> Locale	S/O
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	

Secteur Station S4

GRILLE D'ÉVALUATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Nom attribué au site :

Secteur Station-S4

Code Borden : _____

Annexe 1 : Grille d'appréciation des sites archéologiques par valeurs		
Valeur	Valeur attribuée	Justification
Pour les valeurs 1 à 3, en tenant compte des échelles territoriales, qualifier les valeurs sur une échelle de 1 à 5 (1 – Nulle 2 – Faible 3- Moyenne 4 – Forte 5 – Exceptionnelle). Justifier.		
1 - Recherche sur le terrain Possibilités offertes par un site pour la poursuite de la recherche sur le terrain	3/5	Intérêt archéologique pour la thématique de l'industrie forestière. Intérêt pour la présence de bâtiments industriels, dépendances et camps. Établissement probable le long de la route, et des chemins forestiers. Vestiges de bâtiments et culture matérielle. Occupation ancienne du secteur. Intérêt archéologique pour documenter le mode de vie et les activités en relation à l'exploitation forestière de ce secteur du hameau.
2 - Connaissance post-terrain Capacité des données et des collections recueillies à livrer des connaissances supplémentaires dans un contexte de recherche en laboratoire dans le domaine de l'archéologie	/5	S/O
3 - Scientifique Site se distinguant par des caractéristiques intrinsèques permettant la réalisation d'études scientifiques qui relèvent de domaines spécialisés connexes à l'archéologie	/5	S/O
Pour les valeurs 4 à 7, cocher, le cas échéant, la ou les valeurs attribuées en tenant compte des échelles territoriales. Justifier les valeurs attribuées.		
4 - Exception Site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles se démarquant nettement d'autres sites connus	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
5 - Représentativité Site qui, en comparaison autres sites connus, est le plus représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
6 - Appropriation collective Site ayant une importance ou une signification particulière pour une communauté au-delà de la recherche archéologique et scientifique	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	
7 - Association Site qui, en association à d'autres sites, fait partie d'un ensemble cohérent dont l'étude contribue à une compréhension globale de l'occupation ou d'un phénomène culturel exceptionnel plus large.	<input type="checkbox"/> Locale	
	<input type="checkbox"/> Régionale	
	<input type="checkbox"/> Nationale	

ANNEXE 4
VESTIGES POTENTIELS MTM7, EXTRAITS, MTQ, 2006

		Identifiant - Description - Date du document	Source	Coordonnée X	Coordonnée Y
154-14-0867-5	6151-15-FA05	4 - Ind. (1927-1928)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28)	400622,404935839	5284846,110001560
154-14-0867-5	6151-15-FA05	5 - Ind. (1927-1928)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28)	400691,880527106	5284892,184449770
154-14-0867-5	6151-15-FA05	6 - Grange (1951)	Archives MTQ 622-99-A0-043_F02	400703,551898547	5284766,272293710
154-14-0867-5	6151-15-FA05	7 - Bureau de poste (1927-1928 et 1951)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28) et archives MTQ 622-99-A0-043_F02	400755,318348837	5284813,816883850
154-14-0867-5	6151-15-FA05	8- Gare (1927-1928 et 1951)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28) et archives MTQ 622-99-A0-043_F02	400705,350032097	5284702,466133610
154-14-0867-5	6151-15-FA05	9 - Ind. (1927-1928)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28)	400963,588404577	5284222,809825690
154-14-0867-5	6151-15-FA05	10 - École (1927-1928)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28)	400941,631379295	5284159,493712900
154-14-0867-5	6151-15-FA05	11 - Ind. (1927-1928)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28)	401065,719090921	5284175,735280920
154-14-0867-5	6151-15-FA05	12 - Ind. (1927-1928)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28)	401071,938323477	5284176,155321480
154-14-0867-5	6151-15-FA05	13 - Ind. (1927-1928)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28)	401037,707799464	5284130,650928300
154-14-0867-5	6151-15-FA05	14 - Ind. (1927-1928)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28)	401084,368540269	5284029,441157110
154-14-0867-5	6151-15-FA05	15 - Ind. (1927-1928)	BAnQ E21,S110,SS2,SSS1,D4 Cie Franco-Canadienne (des photos de 1927-28)	401132,588213372	5284118,049711730
154-14-0867-5	6151-15-FA05	44 - Télégraphe deux fils (1951)	Archives MTQ 622-99-A0-043_F02	400760,729246127	5284743,280073950
154-14-0867-5	6151-15-FA05	49 - Grange (1969 - 1970)	Archives MTQ 148A-2T F05 et Q70172-245	401065,834567388	5284137,711609970
154-14-0867-5	6151-15-FA05	50 - Hangar x 4 (1969 -1970 - 1974)	Archives MTQ 148A-2T F05, Q70172-245 et Q74310-75	401097,433877627	5284126,270505400
154-14-0867-5	6151-15-FA05	51 - Hangar (1969 - 1970 - 1974)	Archives MTQ 148A-2T F05, Q70172-245 et Q74310-75	401121,518969222	5284124,770360570
154-14-0867-5	6151-15-FA05	83 - Ind. (1974)	Q74310-75	400923,559312280	5284060,554160880
154-14-0867-5	6151-15-FA05	84 - Ind (1974)	Q74310-75	400999,097418041	5284043,692532990
154-14-0867-5	6151-15-FA05	85 - Ind (1974)	Q74310-75	401063,706501076	5284040,532227880
154-14-0867-5	6151-15-FA05	86 - Ind (1970)	Q70172-245	401022,275194542	5284046,702823620
154-14-0867-5	6151-15-FA05	87 - Ind (1970)	Q70172-245	401084,269560441	5284046,702823620
154-14-0867-5	6151-15-FA05	88 - Ind (1970 - 1974)	Q70172-245 et Q74310-75	401102,234399308	5284050,163157690
154-14-0867-5	6151-15-FA05	100 - Pont/barrage ? (1970)	Q70172-245	400993,183373290	5284123,570244700
154-14-0867-5	6151-15-FA05	101 - Ind. (1970 - 1974)	Q70172-245 et Q74310-75	401035,686961299	5284177,735474030
154-14-0867-5	6151-15-FA05	102 - Ind. (1970 - 1974)	Q70172-245 et Q74310-75	401077,167757748	5284200,767697650
154-14-0867-5	6151-15-FA05	103 - Ind. (1970 - 1974)	Q70172-245 et Q74310-75	401077,621415295	5284181,395827410
154-14-0867-5	6151-15-FA05	104 - Ind (1970)	Q70172-245	401062,526991453	5284205,308136000
154-14-0867-5	6151-15-FA05	105- Ind (1974)	Q74310-75	401055,672638332	5284200,607682200
154-14-0867-5	6151-15-FA05	106 - Ind (1974)	Q74310-75	401021,805040356	5284176,215327270
		107 - Ind (1974)	Q74310-75	401046,030353375	5284182,055891140
154-14-0867-5	6151-15-FA05	108 - École (1974)	Q74310-75	401156,961996100	5284176,625380900